



## **AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITE..... 3**

- A1 : Améliorer la coordination ville-hôpital et renforcer le lien entre les médecins de ville et les services du Centre Hospitalier. ....3
- A2 : Elaborer une politique d'accueil en faveur des professionnels de santé.....4
- A3 : Faciliter l'accès aux consultations du CH du Tonnerrois .....6

## **AXE B – AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ ..... 7**

- B1 : Former des professionnels en activité et au contact des personnes concernées par la souffrance psychique. ....7
- B2 : Promouvoir le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM).....8
- B3 : Préparation à la mise en place d'un Conseil Local en Santé Mentale.....9
- B4 : Améliorer le dispositif 'Bienvenue Bébé' .....11
- B5: Atelier « ANIMA'SANTE » .....13
- B6 : Pass Santé Jeunes .....15
- B7: Développement du programme «Prévention Santé Seniors Bourgogne» sur la CCLTB .....17
- B8 : Améliorer la couverture vaccinale, l'information des professionnels et de la population sur les vaccinations sur le Tonnerrois .....19
- B9 : Développement du programme OMEGAH (objectif mieux être grand âge hébergement) au sein des EHPAD.....21
- B10 : Atelier nutrition visant à prévenir les maladies cardiovasculaires et le diabète chez les personnes en situation de handicap.....23
- B11 : Continuité de la permanence de la CPAM au bâtiment Sémaphore .....25
- B12: Reconstitution de l'unité mobile du CES sur le Tonnerrois .....27
- B13 : Conduite Séniors, restez mobiles .....29
- B14 : Formation d'ambassadeurs visant à favoriser l'accès des populations vulnérables au dépistage organisé des cancers du sein et colorectal .....31

|  |           |
|--|-----------|
| <b>AXE C – DÉVELOPPER LA QUALITÉ ET L’EFFICIENCE .....</b>   | <b>33</b> |
| C1 : Fiche animateur.....  | 33        |
| C2 : Faire vivre le contrat local de santé-Communication.....  | 34        |
| C3 : Evaluation et suivi du CLS .....  | 35        |
| <br>   |           |
| <b>AXE D – MEDICO/SOCIAL .....</b>   | <b>36</b> |
| D1: Favoriser la création d'un dispositif pour adultes présentant des troubles du spectre autistique (TSA) sévères.....                            | 36        |
| D2 : Favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap psychique en créant des places de SAMSAH et en créant des logements adaptés..... | 38        |
| D3 : Mettre en place une action d’aide aux aidants / familles de jeunes avec des troubles autistiques ...  | 40        |
| D4 : Prévention en action médico-sociale précoce .....   | 41        |
| D5 : Formation des professionnels de la petite enfance sur les troubles du langage .....   | 43        |
| D6 : Organiser une soirée d’information pédagogique sur les troubles du langage.....   | 44        |
| <br>   |           |
| <b>AXE E – SANTÉ / ENVIRONNEMENT .....</b>   | <b>45</b> |
| E1 : Former et Informer les élus, habitants et secrétaires de mairie sur les problématiques liés à l’eau ...                                       | 45        |
| E2 : « Justin peu d’Air ».....   | 48        |
| E3 : Atelier Vie Saine .....   | 50        |
| E 4 : Mener une action de prévention sur les intoxications au monoxyde de carbone.....   | 52        |
| E5 : Promouvoir la qualité de l’eau dans le Tonnerrois.....  | 53        |

## AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITE

| AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITE  |  |
|---|--|
| <b>A1 : Améliorer la coordination ville-hôpital et renforcer le lien entre les médecins de ville et les services du Centre Hospitalier.</b> |  |
| Motivation de l'action  | L'hôpital souhaite améliorer les échanges entre les professionnels de santé pour les entrées et sorties d'hospitalisation en complément des différents dispositifs mis en place dans le précédent Contrat Local de Santé.  |
| Objectif général  | Améliorer la coordination ville – hôpital.   |
| Objectifs opérationnels   | Fluidifier le parcours du patient entre la ville et l'hôpital (entrée, séjour et sortie d'hospitalisation).  |
| Résultats attendus  | Meilleure prise en charge des patients.  |
| Description de l'action   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler avec le club informatique de Tronchoy sur une application smartphone du style « mon hôpital préféré » à destination des professionnels de santé libéraux. L'objectif est de permettre aux professionnels de santé de mieux préparer l'hospitalisation de l'un de ses patients.</li> <li>- Relancer un groupe de travail avec les Services d'Aide à Domicile (SAD) sur la sortie d'hospitalisation. En effet la fiche action mise en place implique une réactivité de 48h en jours ouvrés donc les week ends et jours fériés peuvent allonger ce délai. Celui-ci semble alors trop long pour réactiver des aides régulières déjà présentes avant l'hospitalisation, contrairement à l'instauration de premières interventions.</li> </ul> |
| Publics concernés   | Professionnels libéraux de santé - SAD.  |
| Secteur géographique  | Périmètre d'intervention du CH du Tonnerrois (CCLTB + florentinois, Chablisien, secteur de Chaource)   |
| Calendrier  | 2016   |
| Porteur de l'action   | CH du Tonnerrois   |
| Acteurs à mobiliser   | Praticiens du CH   |
| Moyens financiers   | Pas de budget spécifique   |
| Indicateurs de suivi  | <p>Nombre de professionnels de santé de la CCLTB adhérent à l'application. du Pays.</p> <p>Qualité/catégorie des personnes.</p> <p>Evolution du nombre de patients orientés par des professionnels de santé et les SAD exerçant sur le Tonnerrois.</p>   |

**A2 : Elaborer une politique d'accueil en faveur des professionnels de santé**

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <p>Motivation de l'action</p>  | <p>L'offre de soins ambulatoire est faible sur le territoire et tend à diminuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 37% des médecins généralistes (MG) ont plus de 60 ans</li> <li>- la densité des MG pour 10 000 habitants est de 7,7 pour le Tonnerrois, 8,4 pour l'Auxerrois et l'Yonne, 9,5 pour la Région et 10,6 pour la France.</li> </ul> <p>Des difficultés de remplacement et de reprise des cabinets pour cause de départs en retraite pour les médecins ont été repérées ainsi qu'un manque d'attractivité pour les professionnels du secteur ambulatoire et hospitalier. Par ailleurs, le Tonnerrois ne dispose pas de maître de stage pour les étudiants en médecine et de lieu d'accueil favorisant leur venue.</p> <p>Fort de ce constat, les élus souhaitent construire une politique d'accueil favorisant l'installation des professionnels sur le secteur et des étudiants au cours de leur formation.</p> |
| <p>Objectif général</p>        | <p>Elaborer une politique d'accueil pour attirer les professionnels de santé (libéraux, hospitaliers, salariés) et les étudiants.</p> <p>Sensibiliser les médecins sur la plus-value d'être maître de stage.</p> <p>Faciliter l'installation des professionnels de santé</p>  |
| <p>Objectifs opérationnels</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En 1<sup>er</sup> lieu : réfléchir collectivement à des solutions pour la recherche de médecins généralistes et favoriser l'installation de professionnels de santé sur le territoire.</li> <li>- En 2<sup>ème</sup> lieu : Trouver des médecins successeurs dans un délai très court sachant que des démarches sont d'ores et déjà entreprises.</li> <li>- En 3<sup>ème</sup> lieu : Examiner les conditions de la mise en place d'un centre de santé médical et parallèlement proposer des locaux pour des MG en exercice, accessibles aux PMR</li> </ul> <p>Travailler de concert sur les nouvelles organisations sanitaires (exercice coordonné, transfert de compétences...) avec le GIPS (dans son rôle d'animation des professionnels de santé).</p>  |
| <p>Résultats attendus</p>      | <p>Assurer la continuité de la prise en charge sur le territoire.</p> <p>Développer la fonction de maître de stage par des démarches ciblées pour des MG installés sur le territoire (rôle du GIPS).</p>  |
| <p>Description de l'action</p> | <p>Promouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les atouts du territoire du tonnerrois situé entre les villes universitaires de Dijon et Paris.</li> <li>- la desserte ferroviaire Tonnerroise</li> <li>- la fonction de maître de stage par des démarches ciblées pour les médecins installés sur le territoire (rôle du GIPS)</li> <li>- les fonctionnalités du bâtiment Sémaphore situé à proximité de la gare.</li> </ul> <p>Mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des Praticiens Territoriaux en Médecine Ambulatoire et des CESP sur le territoire.</li> </ul>  |

|  |   |
|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- un centre de santé médical voir polyvalent (étude de faisabilité financière, technique, juridique, administrative et médicale).</li> </ul> <p>Proposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des locaux répondant aux normes d'accessibilité PMR aux professionnels de santé intéressés.</li> <li>- des vacations à de futurs médecins.</li> </ul> <p>Travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avec le CR Bourgogne Franche Comté sur sa politique d'accueil de professionnels de santé : proposer des offres locales dans le cadre de la mise en place d'un site internet régional d'annonces d'emploi pour les médecins généralistes.</li> </ul> <p>Sensibiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les étudiants en médecine du territoire pour s'y installer à moyen terme en les recensant, en les mobilisant, en organisant des réunions et des temps conviviaux.</li> <li>- les professionnels de santé à des réunions régulières sur la problématique de la démographie médicale.</li> </ul> <p>Cibler :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des médecins de territoires sur-dotés pour les amener à les installer sur notre territoire.</li> </ul> |
| Publics concernés                                | Professionnels de santé et étudiants  |
| Secteur géographique                             | CCLTB   |
| Calendrier                                       | Durée du CLS (action débutée en 2015 : signature du CLS prévue en 2015)   |
| Porteur de l'action                              | CCLTB   |
| Acteurs à mobiliser                              | GIPS, CH du Tonnerrois, CRBFC, ARS, médecins libéraux, pharmacies, spécialistes, biologistes, paramédicaux  |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | Temps animateur santé   |
| Indicateurs et outils de suivi                   | Taux de maîtres de stage/nombre de MG installés.<br>Nombre de maître de stage.<br>Nombre de professionnels installés sur le territoire depuis la signature du CLS.<br>Nombre de dispositifs mis en place sur le territoire depuis la signature du CLS.  |

**AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITÉ****A3 : Faciliter l'accès aux consultations du CH du Tonnerrois**

|  |   |
|--|---|
| Motivation de l'action                           | <p>Le CH du Tonnerrois apporte des réponses pour l'hospitalisation et pour les consultations (médecine, urgences, consultations externes, imagerie médicale,...).</p> <p>Pour autant des difficultés dues, notamment, au vieillissement de la population et à la ruralité du territoire sont constatées dans l'accès à ses services pour toute ou partie de la population.</p>  |
| Objectif général                                 | Faciliter l'accès aux soins des patients en proposant une offre de transport adaptée et améliorer l'accessibilité des consultations externes et au plateau d'imagerie médicale.   |
| Objectifs opérationnels                          | <p>Apporter une réponse aux personnes ayant besoin de se rendre à l'hôpital.</p> <p>Renforcer l'accès aux soins de proximité pour les habitants du Tonnerrois.</p>  |
| Résultats attendus                               | Développement du Transport Urbain à la Demande (TAD) pour faciliter l'accès aux soins.  |
| Description de l'action                          | <p>Un nouveau système de transports à la demande sera effectif au 1<sup>er</sup> septembre 2016.</p> <p>Le client contactera un agent de réservation de la CCLTB pour qu'un transporteur vienne à son domicile et le conduise à son lieu de RV à l'heure qui lui conviendra mais essentiellement le mercredi matin dans un premier temps et en l'occurrence à des consultations de l'hôpital.</p> <p>Une majeure partie de la population tonnerroise pourra se rendre au Centre Hospitalier de Tonnerre via ce système de transports à la demande en porte à porte.</p> |
| Publics concernés                                | Les patients du CH du Tonnerrois  |
| Secteur géographique                             | Périmètre d'intervention du CH du Tonnerrois  |
| Calendrier                                       | 2016  |
| Porteur de l'action                              | Communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne   |
| Acteurs à mobiliser                              | CH du Tonnerrois  |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | Financement du ou des transporteurs locaux  |
| Outils et indicateurs de suivi                   | Nombre de patients pris en charge au CH et venus en utilisant le TAD (voir les âges, leur difficulté à se déplacer, lieu de résidence).   |

## AXE B – AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ

| AXE B – AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ   |   |
|---|---|
| <b>B1 : Former des professionnels en activité et au contact des personnes concernées par la souffrance psychique.</b> |   |
| Parcours : « Personnes en situation de handicap psychique »   |   |
| Motivation de l'action  | Les professionnels concernés se trouvent en difficulté pour répondre de façon adaptée à un public en souffrance psychique par non connaissance des troubles et des comportements à adopter.   |
| Objectif général  | Former les professionnels en contact avec des publics en souffrance psychique afin de mieux appréhender la maladie, les troubles et adopter des conduites adaptées aux situations rencontrées.                                      |
| Objectifs opérationnels   | Objectifs de la formation :<br>-Acquérir des connaissances concernant la maladie psychique et les troubles comportementaux<br>-Savoir adapter la réponse face à la situation rencontrée<br>-Cibler des acteurs de tous les secteurs |
| Résultats attendus  | Une meilleure approche des professionnels afin de mieux s'adapter aux situations rencontrées avec ce public.<br>Amélioration de l'accompagnement de la personne.  |
| Description de l'action   | Organiser des sessions de formation des professionnels, selon les besoins repérés.<br>Il pourra s'agir d'actions nouvelles ou de participer aux actions de formation prévues dans le PRAPS.   |
| Publics concernés   | Professionnels de santé du secteur sanitaire, du social, médico social et toute personne amenée à côtoyer des personnes en situation de handicap psychique (agent d'accueil, chauffeur, ambulancier ...).                           |
| Secteur géographique  | CCLTB   |
| Calendrier  | 2015-2016 (action débutée en 2015 : signature du CLS prévue en 2015)  |
| Porteur de l'action   | Organisme de formation les Boisseaux, RSMY pour les professionnels de santé, CCLTB pour la coordination   |
| Acteurs à mobiliser   | Espérance Yonne Les Boisseaux pour les professionnels non soignants<br>CNFPT  |
| Moyens engagés par les porteurs et les partenaires  | Plan de formation des entreprises (OPCA, CNFPT, FMC pour les médecins)  |
| Indicateurs et outils de suivi  | Proportion de professionnels formés sur le territoire de la CCLTB<br>Répartition des professionnels formés en fonction de leur activité   |

AXE B – AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ

**B2 : Promouvoir le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM)**

Parcours : « Personnes en situation de handicap psychique »

|   |   |
|---|---|
| Motivation de l'action                              | Présence dans le Tonnerrois de personnes souffrant de handicap psychique et qui connaissent des difficultés d'insertion dans la cité.   |
| Objectif général                                    | Favoriser l'adhésion de personnes que des troubles de santé, notamment, le handicap psychique, mettent en situation de fragilité.<br>Permettre l'accueil de personnes adultes ayant des troubles psychiques avec ou sans reconnaissance du handicap.  |
| Objectifs opérationnels                             | Développer l'entraide mutuelle entre personnes ayant vécu ou vivant une expérience de santé similaire désireuse de rompre leur isolement par la participation aux différents temps d'échanges.<br>Créer du lien social.<br>Conforter ou pérenniser l'implantation de l'antenne du GEM sur Tonnerre. |
| Résultats attendus                                  | L'adhésion régulière d'une douzaine de personnes.   |
| Description de l'action                             | Promouvoir le lieu d'accueil, le faire connaître auprès des usagers mais aussi des professionnels de santé.<br>A compter de septembre 2015 : 2 jours/semaine et plus si les adhérents augmentent.<br>Rechercher des locaux dont l'emplacement est plus adapté.                                      |
| Publics concernés                                   | Adultes souffrant de handicap psychique qui peuvent également être en situation d'isolement et qui n'ont pas besoin d'avoir une reconnaissance du handicap par la commission des droits et de l'autonomie.  |
| Secteur géographique                                | CCLTB   |
| Calendrier  | Durant la période du CLS  |
| Porteur de l'action                                 | L'association des usagers : CADRE 89 – L'association Espérance Yonne : gestionnaire   |
| Acteurs à mobiliser                                 | Localement : CMP, PASSPSY – Réseau CCAS, Centre Social<br>Conseil Départemental de l'Yonne  |
| Plan de financement/budget prévisionnel de l'action | Financement du GEM par ARS BFC.   |
| Indicateurs de suivi/évaluation                     | Nombre de nouvelles adhésions mensuelles –<br>Taux moyen de présence des personnes ayant des troubles psychiques  |

**B3 : Préparation à la mise en place d'un Conseil Local en Santé Mentale**

Parcours : handicap psychique

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <p>Motivation de l'action</p>  | <p>Comme d'autres territoires, le Tonnerrois est confronté à la question de la santé mentale par le biais de situations complexes, graves, récurrentes, génératrices de tension restant souvent sans solution : nuisances, violence, ruptures sociales).</p> <p>Dans le cadre du diagnostic émis pour élaborer le CLS, il a été constaté que les troubles mentaux figuraient parmi les premières causes de recours aux soins hospitaliers de court séjour sur le Tonnerrois. Les problématiques d'addiction représentaient la 1<sup>ère</sup> cause de mortalité des publics les plus vulnérables sur notre territoire. La Pass-psy ne peut pas prendre en charge toutes les pathologies rencontrées sur le territoire (psychose, trouble de l'humeur, dépendance à l'alcool, aux stupéfiants et la dépression dans des contextes d'isolement aggravés). Par ailleurs, il existe à ce jour des permanences de l'ANPAA89 et une unité mobile du CAARUD et les acteurs de terrain cherchent à fédérer leurs interventions respectives. Enfin les attributions du maire en matière d'hospitalisation sous contrainte démontrent qu'aujourd'hui ces derniers ne sont pas suffisamment informés de ces dispositifs réglementaires.</p> <p>Un axe d'orientations avait donc émergé lors du 1<sup>er</sup> CLS celui « d'Améliorer le bien-être des habitants les plus vulnérables du Tonnerrois ».</p> <p>En octobre 2012, le Pays du Tonnerrois avait organisé une réunion de présentation d'un Conseil Local en Santé Mentale avec la présence du CCOMS et de la Pass Psy pour tous les acteurs de santé et les élus, cette action n'a pas eu de continuité à l'exception en mars 2013, de la diffusion d'un film dans le cadre de la semaine sur la santé mentale, par l'Unafam : « la voix de ma sœur ».</p> <p>Afin de mieux répondre aux besoins imminents et complexes de certaines situations, il est nécessaire d'avoir une instance officielle qui réfléchisse aux interventions à entreprendre pour favoriser la prise en charge efficace, rapide et de façon coordonnée avec les acteurs de la santé.</p> |
| <p>Objectif général</p>        | <p>Améliorer la connaissance et les réponses possibles aux problèmes de santé mentale.</p>  |
| <p>Objectifs opérationnels</p> | <p>Améliorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la connaissance des élus, souvent confrontés à des situations psychosociales complexes, sur la problématique de santé mentale.</li> <li>- leur capacité d'actions pertinentes.</li> </ul>   |
| <p>Résultats attendus</p>      | <p>Mise en place d'un CLSM sur le territoire au vu des problématiques soulevées.</p>  |
| <p>Description de l'action</p> | <p>Mettre en place la démarche par une ou plusieurs réunions d'information à l'attention des maires et des secrétaires de mairie.</p>   |

|  |   |
|--|---|
|  | Les thèmes et les intervenants seront déterminés en fonction des objectifs de chaque séance.  |
| Publics concernés                                | Les élus dans un premier temps puis la population en général.   |
| Secteur géographique                             | CCLTB   |
| Calendrier                                       | 2016  |
| Porteur de l'action                              | CCLTB   |
| Acteurs à mobiliser                              | RSMY, PASS-PSY via le CHSY, UNAFAM, GEM- Espérance Yonne, psychologues du pays, AIST89  |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | Temps de l'animateur santé et les actions préparant la création du CLSM.  |
| Outils et Indicateurs de suivi                   | Taux de participation à la réunion d'information par rapport aux invitations.<br>Taux de participation aux commissions thématiques par rapport aux invitations. |

AXE B – AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ

**B4 : Améliorer le dispositif 'Bienvenue Bébé'**

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Motivation de l'action  | <p>La CAF a recensé 144 déclarations de grossesses sur le périmètre de la CCLTB en 2014.</p> <p>La PMI a recensé 187 déclarations de grossesse en 2013 contre 204 en 2012 et une déclaration de grossesse chez une mineure en 2013 contre 5 en 2012 sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Le CPP suit en moyenne 100 grossesses par an dont 2 grossesses chez des mineures depuis l'été 2014 et la sage-femme libérale suit 12 patientes depuis septembre 2014.</p> <p>Les Maternités se situent à Auxerre (36 kms), Semur (61 kms) et Troyes (51 kms) de distance relativement éloignée.</p> <p>Les Services proposés ne sont pas toujours connus ou utilisés du public.</p> <p>Plusieurs acteurs sont présents pour accompagner les futures mamans et parents mais la coordination est perfectible entre les services de la CAF/Conseil Départemental, direction de la PMI/EAJE/RAM/CPAM /CPP.</p> |
| Objectif général        | Offrir aux futurs parents /jeunes parents/ un espace régulier dédié aux questions de la périnatalité, en présence de professionnels concernés par les problématiques soulevées par les parents.   |
| Objectifs opérationnels | <p>Permettre aux parents de trouver une base d'information générale (sur la base d'un document papier reprenant des infos locales) notamment à partir des documents de la CAF et du guide sur la grossesse du CPP.</p> <p>Aborder des questions spécifiques en fonction des professionnels présents.</p> <p>Permettre aux parents de rencontrer les professionnels en amont, dans un cadre « généraliste ».</p> <p>Favoriser le réseau partenarial (CAF/Conseil Départemental, direction de la PMI).</p>  |
| Résultats attendus      | <p>Une meilleure information du public visé.</p> <p>Un contact facilité avec les différents services dans un premier temps, pour favoriser les contacts futurs.</p> <p>Une amélioration de la coordination des services.</p>  |
| Description de l'action | Au cours d'une séance d'environ 1h30 tous les trimestres, en présence d'au moins 2 professionnels de différents services (tournants), les futurs parents ou parents seront invités à bénéficier d'une information générale relative à la maternité (parcours de soins, démarches administratives, filiation, modes de garde...) et à aborder des questions plus spécifiques selon les professionnels concernés.   |
| Publics concernés       | Parents ou futurs parents déclarants une grossesse à la Caf, et parents de très jeunes enfants (- de 3 ans)   |
| Secteur géographique    | CCLTB   |
| Calendrier              | Durée du CLS  |
| Porteur de l'action     | CAF   |
| Acteurs à mobiliser     | CPP/Conseil Départemental, direction de la PMI/RAM/EAJE (halte-garderie, crèche...)/CPAM/CAFP   |

|  |   |
|--|---|
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | Temps passé par les professionnels sur ces rencontres à évaluer                     |
| Indicateurs et outils de suivi                   | Nombre de participants<br>Nombre de père/mère/accompagnant<br>Degré de satisfaction |

## AXE B: AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ

### **B5: Atelier « ANIMA'SANTE ».**

Parcours : adolescents et jeunes adultes

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Motivation de l'action  | <p>Cette action est réfléchiée et élaborée suite à un état des lieux constaté par les conseillers de la Mission Locale sur les difficultés, les comportements ou la désinformation des jeunes sur les sujets de santé. En effet, la santé est aujourd'hui l'un des principaux facteurs identifiés de vulnérabilité chez les jeunes de la mission locale.</p> <p>A leurs difficultés d'accès à l'emploi s'ajoutent des difficultés particulières d'accès aux droits et aux soins. La prévention par l'information trouve sa place dans l'élaboration du parcours d'insertion des jeunes.</p>  |
| Objectif général        | <p>Mobiliser les jeunes sur les sujets en lien avec la santé, diffuser l'information.</p>  |
| Objectifs opérationnels | <p>Pour le jeune, au regard des autres, il ne vient pas pour des informations santé, mais pour aider la Mission Locale à diffuser une information à destination des autres jeunes, ce qui le place dans une position neutre et valorisante, évitant toute forme de stigmatisation.</p> <p>L'atelier permettra d'évaluer les connaissances des jeunes par rapport au sujet traité, les amener à vérifier et actualiser leurs données pour réaliser un dessin adapté et rendre attractive l'information qu'il aura perçue, comprise, et qu'il souhaite communiquer.</p>  |
| Résultats attendus      | <p>Tenter une approche nouvelle pour motiver la participation et l'implication des jeunes sur les sujets de santé, peut permettre de changer cette perception et ce sentiment de stigmatisation qu'ils évoquent à l'idée de venir sur des réunions d'information de ce type.</p>   |
| Description de l'action | <p>La Mission Locale sollicite les compétences graphiques des jeunes pour animer les supports internet de communication autour de la santé. Les ateliers seront réalisés à la Mission Locale de Tonnerre.</p> <p>Les thèmes seront choisis et étudiés à partir de sources partenaires officielles (INPES, CPAM, ARS, ministère de la santé...).</p> <p>L'atelier s'articule avec l'utilisation des compétences graphiques des jeunes et d'un logiciel d'animation graphique. Au cours de ces ateliers, les jeunes pourront bénéficier des compétences d'un graphiste professionnel qui accompagnera sur neuf séances. Les connaissances acquises permettront de réaliser un travail de qualité et d'acquérir les techniques de base pour une utilisation autonome de ces outils (tablettes graphiques + Gimp logiciel de</p> |

|  |   |
|--|---|
|  | <p>retouche et de création). Cette approche facilite l'attractivité et l'anonymat autour de la thématique abordée.</p> <p>Les dossiers Santé seront traités animés et mis en ligne sur les supports informatiques (flash infos facebook + lien vers le site ML et des partenaires)</p> <p>Le lien vers les partenaires sources sera clairement identifié pour une information plus approfondie à destination des plus intéressés.</p> <p>Les dessins seront signés par les jeunes qui le souhaitent pour valoriser leur participation, mettre en avant leurs compétences et dynamiser le bouche à oreille auprès du public jeune.</p> <p>Des affiches seront également imprimées et publiées au sein de la structure. Ces mêmes affiches au format PDF seront à disposition des partenaires qui en feront la demande.</p> <p>Le point information jeunesse, situé au cœur de la Mission Locale, est accessible à tous. Une information en page d'accueil sur tous les postes sera diffusée sur les sujets traités avec un accès rapide à l'information en un clic pour une redirection vers le site de la Mission Locale où resteront exposés l'ensemble des dossiers réalisés.</p> <p>Le Pass Santé Jeunes s'articulera avec cette action.</p> |
| Publics concernés                                | Jeunes 16- 25 ans du Tonnerrois   |
| Secteur géographique                             | Périmètre mission locale du Tonnerrois  |
| Calendrier                                       | 2015 - 2016   |
| Porteur de l'action                              | Mission locale du Tonnerrois  |
| Acteurs à mobiliser                              | Aucun pour le moment  |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | CPAM  |
| Outils et indicateurs de suivi                   | <p>Taux de participation des jeunes de la mission locale du Tonnerrois aux ateliers 'Anima'santé'</p> <p>Taux d'assiduité des jeunes de la mission locale aux ateliers 'Anima'santé'</p>  |

## AXE B: AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ

### B6 : Pass Santé Jeunes

Parcours : Adolescents et jeunes adultes

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Motivation de l'action  | <p>Les conduites et les prises de risques font partie de la construction de l'adolescent et sont des causes importantes de morbidité et de mortalité de cette classe d'âge. Pour exemple, les accidents de la route et les suicides sont les premières causes de décès des 15-24 ans. La consommation d'alcool des jeunes de la région est supérieure à la moyenne nationale. Les indicateurs recueillis sur le Pays du Tonnerrois sont conformes à ce constat.</p> <p>Quels que soient le comportement ou les produits consommés, la prévention des risques nécessite une démarche globale d'éducation pour la santé selon une double approche biomédicale d'une part et bio-psycho-sociale d'autre part. A chaque âge, des acquisitions sont nécessaires afin que l'adolescent construise sa démarche de prévention dans l'objectif de préserver son capital santé selon son rythme et ses attentes.</p> <p>La démarche baptisée Pass santé jeunes conçue par l'ARS de Bourgogne, a été lancée à titre expérimental fin 2013 sur 4 territoires bourguignons (Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne pour l'Yonne). Cette démarche se fonde sur une forte mobilisation et l'implication des acteurs concernés par la santé des adolescents, constituant un « réseau » informel de professionnels issus des domaines de la santé, scolaire, sportif, des loisirs, ainsi que de l'entourage proche des jeunes (familles) et se combine avec un outil internet.</p> |
| Objectif général        | Constituer un réseau partenarial indispensable à la promotion du « Pass santé jeunes ».   |
| Objectifs opérationnels | <p>Identifier des partenaires et leurs champs d'actions et de compétences.</p> <p>Fédérer autour de valeurs communes de promotion pour la santé et d'éducation pour la santé les partenaires locaux pluridisciplinaires.</p> <p>Former / sensibiliser les partenaires à l'appropriation du site internet dédié et à son développement auprès des jeunes.</p> <p>Elaborer un plan d'actions territorial.</p>   |
| Résultats attendus      | <p>Connaissance, utilisation et partage du site internet par les partenaires du réseau.</p> <p>Articulation et coordination des partenaires autour des questions de prévention des jeunes.</p> <p>Connaissance et utilisation du site internet par 60% des jeunes de la CCLTB âgés de 8 à 18 ans au terme du Contrat local de santé.</p>  |
| Description de l'action | <p>Enquête et recensement de l'existant par l'équipe projet constituée de la DTARS89, l'IREPS, l'animateur de santé du territoire.</p> <p>Recueil des besoins, des attentes des acteurs et des jeunes (focus groupes auprès des jeunes, entretiens individuels et/ou collectifs</p>   |

|  |   |
|--|---|
|  | <p>avec les professionnels).</p> <p>Mise en place d'un comité territorial de pilotage.</p> <p>Formation / sensibilisation des partenaires aux stratégies d'interventions efficaces en promotion de la santé des jeunes.</p> <p>Définition des actions (intégration du PSJ dans les actions d'EPS existantes, interventions brèves dans le cadre de manifestations événementielles, ...).</p> <p>Développement d'actions d'EPS auprès des jeunes (personnes relais, ...).</p> <p>Actions de communication spécifiques.</p> <p>Thématiques concernées : addictions, nutrition (alimentation et activité physique), mal-être, vie affective et sexuelle, bruit, bien vivre ensemble, droits sociaux, etc ...</p> |
| Publics concernés                                | <p>Toutes les personnes participant à l'animation de la vie adolescente et des jeunes adultes.</p> <p>Jeunes de 8 à 18 ans (voire au-delà sur certains thèmes)</p>  |
| Secteur géographique                             | CCLTB   |
| Calendrier                                       | 2016/2017   |
| Porteur de l'action                              | CCLTB, IREPS, ARS   |
| Acteurs à mobiliser                              | <p>Professionnels de santé, structures de santé, sociales ou médico-sociales (Maison des adolescents, centre de planification familiale, CPAM, MSA, IME ...), Education Nationale, Institutions, secteur sportif et des loisirs, collectivités locales, etc...</p>  |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | ARS, autres   |
| Outils et indicateurs de suivi                   | <p>Nombre de formations, actions de sensibilisation des partenaires à l'utilisation du pass santé jeunes.</p> <p>Catégorie professionnelle des participants.</p> <p>Nombre de structures/professionnels utilisant le pass santé jeunes pour sensibiliser les jeunes.</p>  |

**B7: Développement du programme «Prévention Santé Seniors Bourgogne» sur la CCLTB**

Parcours : Personnes âgées

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Motivation de l'action  | <p>Le Tonnerrois est un territoire rural dont la population est plutôt âgée : 28% de ses habitants ont plus de 60 ans. Cette proportion est plus élevée que celle observée dans l'Yonne et en Bourgogne (25%) et surtout en France (21%). Les personnes de plus de 75 ans représentent près de 13 % de la population du Tonnerrois.</p> <p>Par ailleurs, le territoire est faiblement peuplé avec 20 habitants au km<sup>2</sup> contre 45 dans l'Yonne, contribuant à l'isolement d'une population vieillissante.</p> <p>Il convient donc d'axer les efforts sur des mesures de prévention visant à adopter des comportements favorables à la santé, de prévenir les facteurs de risques de pathologies, ainsi que de favoriser le « vivre ensemble ».</p>  |
| Objectif général        | <p>Préserver la qualité de vie et l'autonomie des personnes de 60 ans et plus.</p> <p>Favoriser et maintenir le lien social.</p>   |
| Objectifs opérationnels | <p>Programme couvrant la prévention des chutes, l'adaptation de son alimentation, le maintien des fonctions cognitives, le bon usage des médicaments, le sommeil et le renforcement musculaire.</p> <p>Le programme « <b>Prévention Santé Seniors Bourgogne</b> » s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile. Composé de 7 modules, il est basé sur des séances collectives permettant notamment de tisser des liens sociaux. À ce titre, les collectivités locales accueillant les séances s'attacheront à prolonger l'effet de l'action en facilitant la poursuite du lien social par toutes mesures qu'elles jugeront utiles.</p>  |
| Résultats attendus      | <p>Déploiement de 3 modules au minimum par an.</p>   |
| Description de l'action | <p>Le programme « Prévention Santé Seniors Bourgogne » est composé de 7 modules, par groupe de 10 à 15 personnes :</p> <p><b>Peps Eurêka</b> (stimulation cognitive et psychosociale) : une séance de présentation, un entretien individuel avec un médecin, 10 séances collectives de 2h30 avec un animateur formé à la méthode avec des exercices en rapport avec la vie quotidienne.</p> <p><b>L'équilibre, où en êtes-vous ?</b> (prévenir les chutes et apprendre à se relever en confiance) : une séance d'exercices individuels pour adapter le programme à chaque participant, 10 séances collectives d'une heure encadrées par un animateur formé, une séance d'évaluation pour faire le point sur les progressions, des exercices adaptés à faire et à refaire à la maison pour entretenir les bienfaits du module.</p> <p><b>L'Alimentation</b> (savoir adapter son alimentation aux besoins de son âge) : 9 séances collectives de 2 heures avec un professionnel de la nutrition, une séance collective animée par un dentiste, une consultation particulière en diététique sur demande. Chaque</p> |

|  |   |
|--|---|
|  | <p>participant réfléchit à une alimentation adaptée à son âge, ses besoins et son budget.</p> <p><b>Les Médicaments</b> (mieux les comprendre pour mieux les prendre) : 8 séances collectives de 2 heures avec un animateur et un professionnel (pharmacien, médecin gériatre, éducateur à la santé...). Chaque participant apprend à mieux gérer la prise médicamenteuse, notamment, pour limiter les risques de la polypréscription.</p> <p><b>Le Sommeil</b> (bien dormir, bien vieillir, bien vivre) : 8 séances collectives de 2 heures avec un animateur-expert et des intervenants professionnels (médecin gériatre...). Comprendre les mécanismes du sommeil, ses perturbations et apprendre à mieux dormir.</p> <p><b>Popeye : force et forme au quotidien !</b> (renforcement musculaire) : en expérimentation. Il comporte 10 séances collectives thématiques d'une heure, en extérieur et en intérieur pour exercer la force, la souplesse, la motricité et l'endurance.</p> <p><b>Les Ateliers du Bien Vieillir</b> : 7 séances collectives de 3 heures, encadrées par un animateur bénévole, pour apprendre à préserver son capital santé et maintenir sa qualité de vie.</p> |
| Publics concernés                                | Séniors de 60 ans et plus, vivant à domicile, à la retraite ou en activité  |
| Secteur géographique                             | CCLTB   |
| Calendrier                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Prévision 2016-2017</u> : Cruzy le Chatel.</li> <li>• Modules prévisionnels en 2016 :<br/>Alimentation : Pacy sur Armançon<br/>Sommeil Tonnerre, Noyers<br/>Popeye : Tonnerre<br/>Equilibre : Ancy le Franc<br/>Eurêka : Tanlay – pacy sur Armançon<br/>Médicaments : Noyers</li> </ul>   |
| Porteur de l'action                              | Mutualité Française Bourgogne   |
| Acteurs à mobiliser                              | Collectivités locales, CCAS, associations locales (clubs des aînés, associations d'aides à domicile, professionnels de la santé, etc.) pour la mise à disposition de locaux, la mobilisation des participants, la poursuite du lien social post-action, etc.  |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | Financement par l'ARS dans la limite des conditions du CPOM signé avec l'opérateur.<br>RSI, CARSAT, FNPEIS, Conseil Départemental, MSA Bourgogne.   |
| Outils et indicateurs de suivi                   | % de bénéficiaires d'au moins un module/nombre de personnes âgées de 60 ans et plus du Territoire.<br>Nombre de bénéficiaires/nombre d'habitants de chaque commune, désengagement des bénéficiaires, etc.).   |

AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTE

**B8 : Améliorer la couverture vaccinale, l'information des professionnels et de la population sur les vaccinations sur le Tonnerrois**

Parcours : Patients précaires

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Motivation de l'action  | L'analyse des profils socio-sanitaires du Tonnerrois présente des espaces ruraux peu favorisés tant sur le plan économique que sanitaire : offre de soins faible, sous démographie médicale, avec une population âgée, une certaine précarité des conditions de vie plus fréquente dans certains aspects (taux de chômage, part de bénéficiaires de minima sociaux, ...).   |
| Objectif général        | Améliorer la couverture vaccinale notamment des populations vulnérables (enfants, publics précaires, personnes âgées).  |
| Objectifs opérationnels | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Promouvoir la vaccination et renforcer la couverture vaccinale des populations fragilisées avec une collaboration avec les partenaires sociaux institutionnels et associatifs locaux</li> <li>-Séances de vaccinations des populations précaires ou ayant des difficultés d'accès aux soins ( pas de mutuelle, pas de médecin traitant par exemple). Chaque vaccination est tracée sur un carnet de vaccination remis au patient et si le patient a un médecin traitant, ce dernier recevra un courrier au détour de cette vaccination. Les différents partenaires, y compris les médecins généralistes, seront informés avant chaque séance.</li> <li>-Augmenter les connaissances de la population générale en matière de vaccinations</li> <li>-Mobilisation des médecins généralistes</li> <li>-Mobilisation des professionnels de santé par tout moyen approprié</li> <li>-Améliorer la couverture vaccinale contre l'hépatite B chez les personnes ayant des conduites à risque</li> <li>-Améliorer la couverture vaccinale contre la rougeole</li> <li>-Sensibilisation à la vaccination annuelle contre la grippe</li> <li>-Partenariat avec la PMI pour promouvoir la vaccination</li> </ul> |
| Résultats attendus      | <p>Evaluation quantitative de l'importance de la population et des professionnels ciblés par ces actions.</p> <p>Nombre de rattrapage vaccinaux chez les personnes en situation de précarité ou ayant des difficultés d'accès aux soins</p>   |
| Description de l'action | <p>Partenariat avec les responsables des structures afin de relayer les informations et les actions</p> <p>Information et vaccinations par le service de santé publique dans des locaux adaptés publics mis à disposition gratuitement</p> <p>Partenariat avec des associations caritatives pour vacciner en même temps que leur tournée (resto du cœur par exemple)</p> <p>Séance de vaccinations ciblées dans les établissements scolaires du secondaire ou professionnels pour les élèves ayant un retard dans leurs vaccins et ayant des difficultés d'accès aux soins</p> <p>Temps fort des actions lors de la semaine européenne des</p>  |

CLS de la CCLTB – 24 mars 2016

|  |   |
|--|---|
|  | vaccinations<br>Mobilisation des professionnels de santé  |
| Publics concernés                                | Tout public, prioritairement la population vulnérable.  |
| Secteur géographique                             | CCLTB   |
| Calendrier                                       | Durée du contrat.   |
| Porteur de l'action                              | Service de Santé Publique d'Auxerre   |
| Acteurs à mobiliser                              | Professionnels de santé, coordonnateurs de maison de santé, Conseil départemental, Education Nationale, responsables des structures sociales, associations caritatives, etc ...                             |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | ARS (action intégrée au CPOM contractualisé avec la structure)  |
| Outils et Indicateurs de suivi                   | Nombre d'actions<br>Nombre de partenaires mobilisés selon catégories professionnelles<br>Nombre de personnes vaccinées par type de vaccin<br>Age des personnes vaccinées et situation socio-professionnelle |

**B9 : Développement du programme OMEGAH (objectif mieux être grand âge hébergement) au sein des EHPAD.**

Parcours : Personnes âgées

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Motivation de l'action  | <p>Le Tonnerrois est un territoire rural, peu peuplé, avec une forte part de population âgée : près d'un habitant sur huit a 75 ans ou plus (13% de la population). Cette proportion est supérieure à celle observée dans l'Yonne et dans la région Bourgogne. A noter que le taux d'habitants de +75ans vivant seuls est de 38%.</p> <p>A contrario, le taux en équipement en places d'hébergement pour personnes âgées est supérieur à celui observé dans l'Yonne et dans la Bourgogne.</p> <p>En outre, le territoire est peu peuplé avec une densité de 20 habitants au km<sup>2</sup> contribuant à l'isolement d'une population vieillissante.</p> <p>Enfin, le Territoire se caractérise par une forte part de résidences anciennes peu adaptées au grand âge.</p> <p>Il convient donc d'axer les efforts sur l'optimisation de la qualité de prise en charge des personnes âgées en EHPAD.</p> |
| Objectif général        | <p>Préserver la qualité de vie et limiter les incapacités liées au grand âge afin de ralentir la perte d'autonomie des personnes âgées hébergées en établissement.</p> <p>Développer la qualité de prise en charge dans les EHPAD</p>  |
| Objectifs opérationnels | <p>Améliorer la mémoire et la qualité de vie des personnes âgées pouvant présenter une altération importante des fonctions cognitives</p> <p>Optimiser l'adaptation des établissements et de leur personnel aux résidents</p> <p>Prévention des chutes et de leurs conséquences</p> <p>Prévenir ou limiter la dénutrition</p> <p>Améliorer la santé bucco-dentaire</p>   |
| Résultats attendus      | <p>Optimisation de la prise en charge des personnes âgées en EHPAD préservant leur qualité de vie</p>  |
| Description de l'action | <p>4 modules :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pac Eurêka résidents (module de stimulation cognitive et psychosociale) comportant 14 séances animées par un membre du personnel formé préalablement</li> <li>- L'équilibre où en êtes-vous ? (prévention des chutes comportant 3 séances à destination du personnel et 12 séances à destination des personnes âgées)</li> <li>- Pass Alimentation comportant 3 séances à destination de l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement, 4 séances à destination des résidents</li> <li>- La vie à pleines dents, longtemps comportant une formation à destination des professionnels de l'établissement, une séance de sensibilisation à destination des résidents et des familles, une séance de sensibilisation à destination de l'ensemble du personnel, l'établissement d'un protocole bucco-dentaire.</li> </ul>                     |

|  |  |
|--|--|
| Publics concernés                                | Professionnels des EHPAD et résidents.   |
| Secteur géographique                             | CCLTB  |
| Calendrier                                       | Durée du contrat   |
| Porteur de l'action                              | Coordinateur du programme : Pôle de gérontologie interrégional Bourgogne § Franche-Comté<br>Garants du programme :<br>Caisse régionale de la mutualité sociale agricole Bourgogne<br>Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Bourgogne Franche-Comté<br>Mutualité française Bourgogne |
| Acteurs à mobiliser                              | EHPAD  |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | ARS (financement limité à 1 voire 2 modules par établissement sur la période 2016/2017 sauf exception dûment motivée telle que demande antérieure et taille de l'établissement).   |
| Outil et indicateurs de suivi                    | Indicateurs annuels :<br>Nombre d'établissements bénéficiaires de l'action<br>Nombre de modules mis en place par établissement<br>Nombre de participants (professionnels et résidents)   |

**B10 : Atelier nutrition visant à prévenir les maladies cardiovasculaires et le diabète chez les personnes en situation de handicap**

Parcours : Diabète

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Motivation de l'action  | <p>Le portrait socio-sanitaire du Pays du Tonnerrois élaboré en décembre 2010 par l'ORS indique qu'en moyenne au cours d'une année, 590 habitants de ce territoire sont admis en affections de longue durée. Les principaux motifs, tous âges confondus, sont les maladies cardiovasculaires, les cancers et le diabète. Il est reconnu que la nutrition, dans ses 2 composantes activité physique et alimentation, contribue sensiblement à la lutte contre les risques de maladies chroniques.</p> <p>Un rapport de l'ANESM –« l'accompagnement à la santé des personnes handicapées, analyse de littérature » – pointe des démarches d'éducation à la santé et de prévention développées en milieu ordinaire, qui restent le plus souvent inaccessibles aux personnes handicapées. Or, en tant que citoyennes, les personnes handicapées bénéficient des mêmes droits et devoirs dans leur accès aux soins que les autres citoyens. Cependant, si elles connaissent, comme le reste de la population, une augmentation de leur espérance de vie, diverses études mettent en évidence une morbidité et une mortalité plus élevées qu'en population générale, du fait de leur handicap qui les prédispose à un risque plus élevé de pathologies mais également du fait d'une prise en charge médicale parfois insuffisante et/ou inadéquate.</p> <p>Le territoire du Tonnerrois se caractérise par l'implantation de 2 ESAT (Ravières et Cheney), 3 foyers d'hébergement Ravières – Cheney et CH du Tonnerrois), un foyer de vie (CH du Tonnerrois), accueillant des personnes en situation de handicap pour lesquelles l'offre de prévention en matière de maladies cardiovasculaires et diabète mérite d'être étoffée.</p> |
| Objectif général        | Prévenir les maladies cardiovasculaires et le diabète chez les personnes en situation de handicap.  |
| Objectifs opérationnels | <p>Faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à une démarche de prévention adaptée</p> <p>Intégrer l'approche « prévention de la santé » dans la politique de prise en charge des structures accueillant des personnes handicapées au travers des projets de vie des résidents</p> <p>Repérer et orienter en tant que de besoin les personnes handicapées vers une prise en charge de type éducation thérapeutique</p>  |
| Résultats attendus      | Accessibilité des personnes en situation de handicap à une action de prévention adaptée   |
| Description de l'action | En partenariat avec les structures du territoire accueillant des personnes handicapées, définir les besoins et attentes des   |

|  |   |
|--|---|
|  | <p>résidents et co-construire une réponse adaptée aux spécificités du public accueilli.</p> <p>Proposer 2 *2 séances de prévention de 2h30 maximum :</p> <p>1 Séance pour aborder les facteurs de risque de maladies cardio-vasculaires et le diabète</p> <p>1 séance sur l'importance de l'activité physique et les bienfaits</p> <p>2 séances sur l'alimentation (la prévalence de l'obésité, l'équilibre alimentaire)</p> <p>Le cas échéant, proposition d'orientation vers une prise en charge en atelier d'éducation thérapeutique pour les personnes éligibles</p> <p>Evaluation à court et moyen termes (à l'issue des séances puis à 1 an pour mesurer la mise en pratique des conseils prodigués).</p> <p>Intégration de la démarche de prévention dans le projet de vie des personnes handicapées accueillies en structures</p> |
| Publics concernés                                | Personnes en situation de handicap accueillies en structure.  |
| Secteur géographique                             | CCLTB   |
| Calendrier                                       | 2016; en tant que de besoin, reconduction en 2017.  |
| Porteur de l'action                              | GIPS, Structures d'accueil pour les personnes en situation de Handicap  |
| Acteurs à mobiliser                              | Structures d'accueil de personnes en situation de handicap, Activ'Santé 89, Yonne diabète   |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | ARS .   |
| Outils et Indicateurs de suivi                   | <p>Nombre de structures engagées dans l'action</p> <p>Nombre de projets de vie intégrant la thématique/le nombre de projets de vie des résidents des structures du grand Tonnerrois</p> <p>Nombre de bénéficiaires de l'action ayant suivi le module complet/nombre de personnes handicapées accueillies dans les structures implantées sur le grand Tonnerrois</p> <p>Type de handicap des bénéficiaires de l'action</p> <p>Remise du rapport d'évaluation visé dans le descriptif de l'action 1 an après la dernière séance.</p>  |

AXE B: AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ

**B11 : Continuité de la permanence de la CPAM au bâtiment Sémaphore**

Parcours : Patients précaires, personnes âgées, adolescents et jeunes adultes

|  |   |
|--|---|
| Motivation de l'action                           | En 2013, la CPAM s'est engagée sur une permanence hebdomadaire concernant les droits et démarches des assurés tous les mercredis de 9h à 12h sans rendez-vous au sein du Relais de Services Public du Tonnerrois. En 2014, 850 personnes ont été accueillies sur 38 permanences. Ce qui démontre l'importance de ce service public rendu aux usagers sur le territoire. Il y a donc nécessité de le faire perdurer dans le cadre du 2 <sup>ème</sup> Contrat Local de Santé du Pays Tonnerrois.   |
| Objectif général                                 | Faire perdurer la permanence de la CPAM au sein du RSP pour répondre aux besoins de la population.  |
| Objectifs opérationnels                          | Ouvrir de nouvelles permanences les mercredis après midis pendant toute la durée du 2 <sup>ème</sup> CLS.   |
| Résultats attendus                               | Bonne fréquentation de la permanence<br>Taux d'adhésion au compte ameli des assurés reçus   |
| Description de l'action                          | Un agent de la CPAM recevra à partir de 13h30 les usagers lors de la permanence. Ces derniers utiliseront un numéro de passage et l'agent recevra par ordre croissant les assurés. En moyenne, l'agent de la CPAM reçoit 10 à 15 minutes l'assuré. La permanence s'arrêtera à 16h et l'agent reçoit tous les assurés au-delà de l'horaire fixé.<br>Le reste de la semaine, l'agent RSP réceptionne des courriers, des demandes de prestations, des arrêts maladie, accompagne les assurés pour l'ouverture et l'utilisation du compte ameli... pour le compte de la CPAM et rend l'ensemble des documents à l'agent de la CPAM le jour de la permanence.<br>. |
| Publics concernés                                | La population locale  |
| Secteur géographique                             | CCLTB   |
| Calendrier                                       | Actions arrêtées en à l'été 2015<br>Réouverture en mars 2016.   |
| Porteur de l'action                              | CPAM de l'Yonne   |
| Acteurs à mobiliser                              | RSP du Tonnerrois   |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | Personnels de la CPAM.<br>Microordinateurs du RSP et à terme tablette numérique permettant l'accès à ameli.fr (raccourci sur le bureau du poste informatique).<br>Formation du personnel RSP à l'ouverture et à l'utilisation du compte ameli.  |
| Outils et Indicateurs de suivi                   | Nombre d'assurés ayant fréquentés la permanence   |

CLS de la CCLTB – 24 mars 2016

|  |  |
|--|--|
|  | <p>Nombre moyen de visites par permanence.</p> <p>Taux d'adhésion au compte ameli des assurés reçus lors des permanences.</p> <p>Nombre de comptes ouverts suite aux contacts des usagers avec les agents RSP.</p> |
|--|--|

**B12: Reconstitution de l'unité mobile du CES sur le Tonnerrois**

Parcours : Patients précaires

Motivation de l'action

En 2011, au vu des réflexions du 1<sup>er</sup> Contrat Local de Santé du Pays Tonnerrois, la CPAM de l'Yonne a proposé d'expérimenter la mise en place d'une unité mobile du centre d'examen de santé sur le Tonnerrois afin de proposer des bilans de santé gratuits aux personnes précaires. Cette unité a débuté en 2012. Une convention de partenariat a donc été signée en 2012. L'unité s'est installée dans les locaux de l'hôpital, puis au sein de l'AIST89 au bâtiment sémaphore 1 fois par mois le jeudi matin. Un dentiste a intégré l'équipe entre temps. La convention de partenariat de 2012 a fait l'objet d'un avenant au courant de l'été 2014 au vu de la collaboration de l'AIST et du pays via son agent RSP et son animatrice santé. En mai 2014, tous les partenaires médico-sociaux ont été réunis pour présenter de nouveau le principe du bilan de santé mais également pour faire le bilan 2012-2013 du fonctionnement de l'unité mobile.

La réunion d'information et de bilan a permis globalement d'indiquer qu'en 2012-2013 :

-43 patients ont été inscrits en score EPICES + en 2012 et 63 patients en score EPICES + en 2013

- Une majorité des patients venait de Tonnerre, d'Epineuil et Lézennes

-Les partenaires les plus impliqués étaient : le CCAS de Tonnerre, le CES, forum formation, le RSP de Tonnerre, la commune d'Epineuil, l'E2C, tab'agir et la presse.

- Les problématiques majoritaires recensées via les fiches de liaison étaient : l'hygiène de vie, le suivi dentaire, la vaccination, le médecin traitant à consulter et l'aide morale souhaitable.

-Les partenaires ne souhaitaient pas assurer le suivi des fiches de liaison, ils ne s'en sentaient pas la légitimité. L'animatrice santé a donc contacté l'ensemble des patients pour savoir s'ils avaient suivi ou non les conseils prodigués.

En 2014, le bilan indique que 91 patients se sont inscrits pour le bilan de santé. Il y a donc eu une bonne augmentation vis-à-vis de 2012-2013. Les problématiques de santé persistantes étaient toujours : l'hygiène de vie, le suivi dentaire, la vaccination, la consultation ophtalmologique et la consultation chez le médecin traitant. La majorité des patients venaient de Tonnerre, Lézennes et Nuits. Les partenaires les plus impliqués étaient l'E2C, tabagir, le RSP, le Greta et l'unité mobile.

|  |  |
|--|--|
| Objectif général                                 | Améliorer les recrutements des patients via le partenariat local et notamment le CCAS de Tonnerre et faire perdurer l'unité mobile sur le Tonnerrois   |
| Objectifs opérationnels                          | Réaliser une convention avec le CCAS de Tonnerre, la CPAM et la CCLTB pour améliorer les recrutements de patients sur le Tonnerrois.<br>Présenter de nouveau le principe du bilan de santé aux partenaires les plus impliqués  |
| Résultats attendus                               | Meilleure participation des partenaires  |
| Description de l'action                          | Réaliser des examens périodiques de santé via l'unité mobile du CES le jeudi matin tous les mois au sein de l'AIST en recevant à minima 10 patients comme le prévoit la convention.<br>Informers toujours en amont les partenaires de la prochaine date du bilan de santé pour centraliser les inscriptions des patients.<br>Rendre le CCAS de Tonnerre, recruteur principal de patients avec l'étroite collaboration de la CCLTB pour le reste du territoire.<br>Organiser une nouvelle réunion de présentation du bilan de santé aux partenaires les plus impliqués. |
| Publics concernés                                | Personnes en difficulté sociale en score EPICES +  |
| Secteur géographique                             | CCLTB  |
| Calendrier                                       | Durée du contrat   |
| Porteur de l'action                              | La CPAM de l'Yonne   |
| Acteurs à mobiliser                              | Les partenaires médico-sociaux du territoire   |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | Locaux mis à disposition par l'AIST89,<br>Moyens humains de la CPAM.   |
| Outils et indicateurs de suivi                   | Nombre moyen d'examens de santé réalisés lors des permanences.<br>Taux d'utilisation de l'unité mobile du CES par les partenaires médico-sociaux du territoire.  |

**B13 : Conduite Séniors, restez mobiles**

Parcours : Personnes âgées

s

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Motivation de l'action  | Au vu du vieillissement de la population du Tonnerrois, d'une offre de transports limitée, de la présence encore importante d'agriculteurs retraités, il est nécessaire de préserver le plus longtemps possible l'autonomie de la personne âgée, garant d'un mieux-être avec tous les effets bénéfiques d'une vie sociale active. La MSA est engagée depuis plusieurs années dans le programme santé senior sur le PAC Eurêka. Et pour poursuivre son engagement, la MSA s'est diversifiée en proposant, en collaboration avec la Prévention Routière, un atelier « conduite séniors, restez mobiles ».   |
| Objectif général        | Proposer des ateliers adaptés aux besoins des séniors en matière de conduite automobile   |
| Objectifs opérationnels | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conforter la connaissance des séniors du code de la route,</li> <li>- Les sensibiliser aux dangers de la route compte tenu des changements de comportement liés à l'avancée en âge</li> <li>- Leur permettre de reprendre confiance en eux</li> <li>- Préserver leur autonomie</li> <li>- Créer du lien social entre les participants.</li> </ul>  |
| Résultats attendus      | Baisser la fréquence et la gravité des accidents de la route.<br>Rassurer la population senior et les encourager à conserver l'habitude de conduire le plus longtemps et le plus agréablement possible.   |
| Description de l'action | <p>Ces ateliers sont animés par les bénévoles de la Prévention Routière, des professionnels retraités de l'apprentissage de la conduite automobile.</p> <p>Ils sont constitués de groupes de 15 personnes.</p> <p>L'information et la mobilisation sont assurées conjointement par la MSA et la Prévention Routière en lien avec les relais locaux du territoire.</p> <p>Chaque module se décompose en 6 séances thématiques hebdomadaires à l'exception de la dernière.</p> <p>1<sup>ère</sup> séance : présentation de la session, évaluation de départ, révision du code, tes de vue</p> <p>2<sup>ème</sup> séance : « autoroute, test réflexes au freinage »</p> <p>3<sup>ème</sup> séance : « permis à points, engins agricoles, constat amiable »</p> <p>4<sup>ème</sup> séance : « santé et conduite, stimulateur alcoolémie, piéton séniors »</p> |

|  |   |
|--|---|
|  | <p>5<sup>ème</sup> séance : « carrefours à sens giratoire, cycliste urbain, évaluation finale »</p> <p>6<sup>ème</sup> séance : « évaluation 3 mois après, évolution des comportements au volant ».</p> <p>Une participation financière de 20€ par personne est demandée.</p> |
| Publics concernés                                | Population séniors agricoles du tonnerrois  |
| Secteur géographique                             | CCLTB   |
| Calendrier                                       | Un groupe annuel à compter de 2016  |
| Porteur de l'action                              | Caisse Régionale MSA de Bourgogne   |
| Acteurs à mobiliser                              | Association Prévention Routière   |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | La MSA prend en charge l'intégralité du coût de l'action (hormis la participation individuelle de 20 € par participant) s'agissant de la planification.   |
| Outils et Indicateurs de suivi                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'ateliers mis en place</li> <li>- Nombre de personnes inscrites</li> </ul>   |

**B14 : Formation d'ambassadeurs visant à favoriser l'accès des populations vulnérables au dépistage organisé des cancers du sein et colorectal**

Parcours : Cancers

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Motivation de l'action  | <p>Intérêt du dépistage organisé du cancer du sein : Participation de 60% = 30% augmentation de guérison.</p> <p>Intérêt du dépistage organisé du cancer colorectal : participation de 50% = 20% diminution du taux de mortalité.</p> <p>Taux de participation en baisse régulière également au niveau national, depuis 5 années consécutives dû à divers facteurs dont une moindre participation des habitants en zones sensibles (éloignées des cabinets de radiologie, peurs de la maladie, peurs des examens complémentaires, des traitements lourds, ...).</p> <p>Lutte contre les inégalités d'accès et de recours aux programmes de dépistage.</p> |
| Objectif général        | <p>Augmenter le taux de participation au dépistage des cancers du sein et colorectal en sensibilisant la population, les publics en difficulté, en matière de santé et d'accès aux soins.</p> <p>Cibler les ambassadeurs à l'aide des professionnels locaux et des travailleurs sociaux et leur proposer des formations.</p>  |
| Objectifs opérationnels | <p>Travailler avec les maisons médicales.</p> <p>Participer aux forums de la santé ou conférences (en partenariat avec la CPAM, MSA, RSI, centres sociaux, associations, autres acteurs locaux...).</p> <p>Repérer les populations vulnérables (précarité, isolement, ...) par l'intermédiaire de relais, nommés ambassadeurs.</p> <p>Présenter la démarche aux différents publics intéressés souhaitant s'inscrire dans le projet.</p> <p>Formation organisée par l'AIDEC, en partenariat avec des acteurs locaux ainsi que des partenaires médicaux : psychologues, radiologues, médecins...</p>  |
| Résultats attendus      | <p>Permettre aux populations vulnérables de participer au dépistage organisé des cancers du sein et colorectal en vue d'augmenter le taux de participation à ces dépistages.</p> <p>Former un maximum d'ambassadeurs locaux qui deviendront porteurs d'un projet, dans une démarche participative et avec un renfort du lien social et citoyen.</p> <p>Cette action permettra aux ambassadeurs de développer autonomie et confiance en soi avec des compétences transférables dans la vie quotidienne.</p>  |
| Description de l'action | <p>Formation d'ambassadeurs sur des actions de prévention en santé publique : 1 journée concernant le dépistage du cancer du sein et 1 journée pour le dépistage du cancer colorectal.</p> <p>Des intervenants spécialisés : psychologue, médecin, radiologue, ...</p> <p>Description de la mission de l'ambassadeur et organisation sur le terrain : Comment parler du dépistage organisé du cancer du sein ou du cancer colorectal ? Analyse des situations, des freins et leviers, difficultés rencontrées et limites de la mission. Relation à</p>  |

|  |  |
|--|--|
|  | <p>l'autre, l'écoute.</p> <p>Le dépistage en pratique (invitations, relances, présentation des brochures, utilisations des outils existants, ...)</p> <p>Souffrance (peurs du mot cancer, attente des résultats, examens complémentaires, ...), abord de l'autre (les mots, les situations de rencontre)</p> <p>Réunion plénière, résumé des acquis, points importants, évaluation par les ambassadeurs, perspectives.</p> <p>Post-test des connaissances et réponses au questionnaire d'évaluation (apports, avancées, nouvelles questions, manques, ...)</p> <p>Remise des attestations de formation aux ambassadeurs.</p> <p>Conclusion avec résultats des prés et post tests, suivi avec la psychologue.</p> <p>Perspectives : d'autres actions locales (mensuelle ou trimestrielle possibles)</p> |
| Publics concernés                                | Tout public avec une attention particulière portée vers le public vulnérable.  |
| Secteur géographique                             | CCLTB  |
| Calendrier                                       | Durée du contrat   |
| Porteur de l'action                              | AIDEC pour le volet pédagogique, à déterminer pour la coordination du projet (CCLTB, autre...)   |
| Acteurs à mobiliser                              | Partenariat local comme centre social, maison de quartier, associations, médecins, radiologues, ainsi que la CPAM, MSA, RSI, ARS, ...  |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | ARS : financement AIDEC (intervention pédagogique) .<br>Autres besoins de financement selon l'importance du projet (frais de déplacement, collations, réservation de salle, autre....) :<br>CCLTB, Service Social de la ville,...  |
| Outils et indicateurs de suivi                   | <p>Nombre d'ambassadeurs formés et présence dans les conférences.</p> <p>Nombre de femmes ayant participé au dépistage du cancer du sein sur la période 2015-2016 puis 2016/2017/Nombre de femmes invitées sur la même période.</p> <p>Nombre de personnes ayant participé au dépistage du cancer colorectal sur la période 2015-2016 puis 2016/2017/Nombre de personnes invitées sur la même période.</p>   |

## AXE C – DÉVELOPPER LA QUALITÉ ET L'EFFICIENCE

| AXE C – DÉVELOPPER LA QUALITÉ ET L'EFFICIENCE    |   |
|--|---|
| C1 : Fiche animateur                             |   |
| Motivation de l'action                           | <p>Pour assurer la mise en œuvre du CLS sur le territoire, la CCLTB a besoin d'un animateur santé pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre les actions prévues dans le contrat local de santé (CLS) selon un programme d'action annuel défini par le COPIL/GATS</li> <li>- Mobiliser et coordonner les différents acteurs locaux</li> <li>- Etre l'interface entre les acteurs du territoire et les acteurs institutionnels</li> <li>- Développer et mobiliser des partenariats autour du CLS.</li> </ul>  |
| Objectif général                                 | Mettre en œuvre le contrat local du Tonnerrois  |
| Objectifs opérationnels                          | Sur la durée du contrat, mettre à disposition un animateur de santé pour la mise en œuvre et le suivi du présent dispositif.  |
| Résultats attendus                               | Un poste d'animateur santé  |
| Description de l'action                          | <p>Etre l'interlocuteur de première instance pour les partenaires locaux dans le domaine de la santé.</p> <p>Réaliser conjointement avec l'ARS, le secrétariat du GATS +/- COPIL CLS</p> <p>Réaliser le suivi opérationnel des actions du CLS, en lien avec l'ARS</p> <p>Présenter l'état d'avancement du CLS au GATS +/- COPIL CLS.</p> <p>Etre en liaison régulière avec l'ARS dans le cadre du suivi du CLS.</p> <p>Animer le CLSM : organisation des réunions, communication et suivi des actions.</p> <p>Participer aux actions de communication visant à faciliter l'installation de professionnels de santé sur le territoire (annonces, ...).</p> <p>Préparer et participer à l'évaluation du CLS en lien avec l'ARS et des évaluateurs externes.</p> |
| Publics concernés                                | CCLTB   |
| Secteur géographique                             | CCLTB   |
| Calendrier                                       | Sur la durée du CLS   |
| Porteur de l'action                              | CCLTB   |
| Acteurs à mobiliser                              |   |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | ARS (FIR)<br>CCLTB  |
| Outils et Indicateurs de suivi                   | Temps imparti à chaque mission/an<br>Taux de réalisation des objectifs définis annuellement   |

AXE C – DÉVELOPPER LA QUALITÉ ET L'EFFICIENCE

**C2 : Faire vivre le contrat local de santé-Communication**

|  |  |
|--|--|
| Motivation de l'action                           | Renforcer la politique d'information développée sur le territoire afin de continuer de relayer et d'amplifier les différentes actions portées à travers le contrat auprès du territoire  |
| Objectif général                                 | Promouvoir les actions du CLS  |
| Objectifs opérationnels                          | Relayer et amplifier les actions du CLS auprès de la population et des professionnels afin de créer une émulation collective sur les enjeux de santé   |
| Résultats attendus                               | Augmenter la participation de la population aux dispositifs et positiver les enjeux de santé.  |
| Description de l'action                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information santé sur le site internet de la CCLTB t via la lettre de la CCLTB.</li> <li>- Elaboration d'affiches et de flyers pour des actions à promouvoir spécifiquement</li> </ul>  |
| Publics concernés                                | Professionnels et Population du territoire   |
| Secteur géographique                             | CCLTB  |
| Calendrier                                       | Durée du CLS   |
| Porteur de l'action                              | CCLTB  |
| Acteurs à mobiliser                              | Les porteurs d'actions et partenaires du CLS   |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | <p>2 lettres annuels de la CCLTB : soit 5000€ l'unité<br/>           70 affiches et 600 flyers pour quelques actions phares du CLS répartis sur l'ensemble du pays par an : soit 120€ de coût global.</p> <p>Le porteur de l'action consommera le reliquat alloué par l'ARS pour le CLS 2012-2014 : 4664 euros</p> |
| Outils et indicateurs de suivi                   | Nombre d'actions de communication sur le CLS/an  |

## AXE C – DÉVELOPPER LA QUALITÉ ET L'EFFICIENCE

### C3 : Evaluation et suivi du CLS

|  |  |
|--|--|
| Motivation de l'action                           | <p>L'ambition du contrat local de santé est de renforcer la qualité du partenariat autour de la politique de santé mise en œuvre au niveau local dans le respect des objectifs poursuivis par le Projet régional de santé (PRS) de l'Agence Régionale de Santé en visant un objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.</p> <p>Dans une logique d'évaluation de l'efficacité de l'action publique, des indicateurs de résultats et de réalisation, opérationnels, basés sur des informations spécifiques ou facilement mobilisables sont identifiés et associés à chacune des actions inscrites dans le CLS (rubrique : outils et indicateurs de suivi).</p> <p>Ces outils et indicateurs contribueront à évaluer à l'échelle du territoire la pertinence des objectifs fixés dans les CLS, l'efficacité et l'efficience des actions.</p> |
| Objectif général                                 | Evaluer les différentes actions conduites au moyen d'outils et d'indicateurs associés à chacune des fiches-actions.  |
| Objectifs opérationnels                          |  |
| Résultats attendus                               | Evaluation de qualité qui témoigne des résultats en matière de santé sur l'ensemble des axes ciblés dans le contrat.   |
| Description de l'action                          | <p>Recueil et synthèse par l'animateur de santé du territoire.</p> <p><u>Suivi annuel</u> : un rapport d'étape est rédigé en collaboration entre l'ARS et l'animateur santé puis présenté au COPIL/GATS.</p> <p><u>Evaluation finale</u> : à l'échéance du contrat local de santé, une évaluation sera réalisée afin de mesurer l'efficacité et l'efficience des actions, ainsi que leur mise en œuvre.</p>  |
| Publics concernés                                | Professionnels, élus, population du territoire   |
| Secteur géographique                             | CCLTB  |
| Calendrier                                       | Durée du CLS   |
| Porteur de l'action                              | CCLTB et ARS   |
| Acteurs à mobiliser                              | Porteurs de projets  |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | temps de l'animateur de santé  |
| Outils et Indicateurs de suivi                   | Outil et indicateurs de suivi de chaque fiche action.  |

## AXE D – MEDICO/SOCIAL

### AXE D– MEDICO SOCIAL

#### **D1: Favoriser la création d'un dispositif pour adultes présentant des troubles du spectre autistique (TSA) sévères**

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Motivation de l'action  | <p>L'EPMS est depuis 10 ans au service des personnes présentant des TSA et souhaite affirmer son rôle d'acteur et porteur de priorités de santé pour ce public.</p> <p>Si l'accompagnement des enfants présentant des troubles autistiques est une des priorités nationales, l'enjeu actuel est la continuité de la prise en charge de ces jeunes quand ils sont devenus adultes.</p> <p>Au vue de ce constat, les membres du GCSMS handicap Yonne ont décidé d'apporter leur contribution pour favoriser le développement de solutions adaptées aux personnes adultes présentant des TSA sévères.</p> <p>Au Sud/Est du département, l'accompagnement des adultes présentant des TSA est très déficitaire. Le nombre de solutions adaptées est insuffisant et les retours au domicile familial ou, à défaut, les placements en psychiatrie ou en Belgique sont parfois les seules alternatives possibles.</p> |
| Objectif général        | <p>Favoriser la création d'un dispositif pour adultes présentant des troubles du spectre autistique (TSA) sévères pour l'accueil à l'année (ouverture 365 jours/an - type MAS ou FAM).</p> <p>Créer et offrir de nouvelles solutions adaptées aux besoins et attentes des personnes adultes présentant des TSA sévères</p>  |
| Objectifs opérationnels | <p>Permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la continuité d'offre de service entre le secteur de l'enfance et celui des adultes..</li> <li>- la mise en place d'un environnement visuel et sensoriel respectueux de la vulnérabilité du public.</li> <li>- d'individualiser les réponses aux besoins des personnes en élaborant un projet personnalisé pour chacune d'entre elles.</li> </ul> <p>Assurer une réponse à l'appel à projet (AAP) au regard du besoin du territoire.</p>  |
| Résultats attendus      | <p>Améliorer la qualité de vie de l'adulte présentant des TSA.</p> <p>Eviter la rupture du suivi et de l'accompagnement qui aurait des conséquences sur son équilibre, son bien-être et ses comportements.</p> <p>Protéger et accompagner la personne TSA à un âge de la vie où les parents sont parfois en situation de ne plus pouvoir veiller sur elle.</p> <p>Pour permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches, <u>la mise en œuvre du rapport Piveteau</u> est, notamment, de passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultats afin de prévenir et d'éviter des situations de vie critiques en travaillant autrement la logique de places afin de mettre en œuvre une logique de réponse accompagnée. De ce fait, l'orientation doit devenir une réflexion permanente et partagée, un processus collectif.</p>            |

|  |  |
|--|--|
| Description de l'action                          | Par appel à projet en fonction des ressources qui seront mobilisables par l'ARS.<br>L'appel à projet précisera le type d'établissement et/ou service qui sera demandé. |
| Publics concernés                                | Jeunes adultes et adultes présentant des troubles du spectre autistique sévères  |
| Secteur géographique                             | Couvrir le territoire du Tonnerrois, le sud de l'Yonne et le Nord de la Côte d'Or  |
| Calendrier                                       | 3 <sup>ème</sup> plan Autisme  |
| Porteur de l'action                              | Il sera déterminé par l'appel à projet   |
| Acteurs à mobiliser                              | GCSMS<br>EPMS du Tonnerrois  |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires |  |
| Outils et indicateurs de suivi                   |  |

**D2 : Favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap psychique en créant des places de SAMSAH et en créant des logements adaptés.**

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <p>Motivation de l'action</p>  | <p>L'absence de structure spécifique de type Service d'Accompagnement Médico Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) est une réalité sur le Tonnerrois. En effet, des soins réguliers et coordonnés ainsi qu'un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert sont nécessaires pour permettre le maintien à domicile de l'utilisateur.</p> <p>Ce besoin s'est notamment fait ressentir suite aux constats des ESAT de Ravières et Cheney :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- après 55 ans les personnes handicapées, travailleurs en ESAT, doivent quitter l'établissement et le territoire ne dispose pas d'hébergement suffisant incluant des services de proximité, pour les accueillir hors des EHPAD où la moyenne d'âge est de 80 ans.</li> <li>- Les travailleurs des ESAT souhaitent un maintien dans leur milieu de vie afin d'éviter une situation de rupture</li> <li>- Les travailleurs handicapés manquent de logement à proximité de leur lieu de travail et de mixité sociale</li> </ul> <p>Les structures médico-sociales sont de nature à apporter une réponse appréciable dans la prise en charge complémentaire des usagers et permettent d'éviter une hospitalisation. Ce besoin est identifié dans le Projet Régional de Santé de Bourgogne et constitue l'objectif général n°8 du schéma régional d'organisation médico-sociale (accompagner les personnes handicapées).</p> <p>La construction de 10 maisons individuelles est envisagée par l'ARAH de Ravières pour les travailleurs et retraités handicapés, en complément de la mise en place du SAMSAH. Pour information, l'Association Raviéroise d'Aide aux personnes Handicapées dispose actuellement de 55 places de foyer d'hébergement et de 4 places pour les travailleurs handicapés vieillissants.</p> |
| <p>Objectif général</p>        | <p>Réduire les points de rupture déstabilisants et couvrir la zone blanche du Tonnerrois</p>   |
| <p>Objectifs opérationnels</p> | <p>Assurer la continuité des soins et l'accompagnement en milieu ordinaire pour permettre une compréhension plus complète des situations face à une grande variabilité de l'état de santé, à l'agressivité, au déni de la maladie, aux rechutes qui sont les principales caractéristiques du handicap psychique.</p>   |
| <p>Résultats attendus</p>      | <p>Le caractère complémentaire du SAMSAH permettra une prise en charge plus pertinente que le SAVS pour certains usagers en les maintenant à leur domicile ou /et à l'ESAT, et en recherchant leur insertion professionnelle.</p>  |
| <p>Description de l'action</p> | <p>Création d'un SAMSAH handicap psychique de 10 places.<br/>Trouver les partenaires médicaux pour la mise en place du dispositif afin d'éviter les ruptures de soins.</p>   |

|  |  |
|--|--|
| Publics concernés                                | Public souffrant de handicap psychique   |
| Secteur géographique                             | CCLTB.   |
| Calendrier                                       | En fonction de la programmation du PRIAC 2015-2017                                   |
| Porteur de l'action                              | Association Raviéroise d'Aide aux personnes Handicapées -Gestionnaire du SAVS        |
| Acteurs à mobiliser                              | Conseil Départemental de l'Yonne<br>Réseau de Santé Mentale de l'Yonne<br>CMP<br>ARS |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | A titre indicatif, le coût à la place CNSA 2015 est de 14 300 €.                     |
| Outils et indicateurs de suivi                   | File active du SAMSAH  |

**D3 : Mettre en place une action d'aide aux aidants / familles de jeunes avec des troubles autistiques**

|  |   |
|--|---|
| Motivation de l'action                           | Les familles sont de plus en plus en demande de soutiens technique et administratif pour les actes de la vie quotidienne de leurs jeunes.   |
| Objectif général                                 | Proposer un soutien psychologique (groupes de parole) aux familles ayant des jeunes autistes : conseils au niveau administratif, informations sur la pathologie, sur les différentes prises en charge existantes et adaptées, sur l'offre existante permettant d'accueillir leurs jeunes.   |
| Objectifs opérationnels                          | Proposer des périodes de répit ou de prises en charge adaptées quotidiennes ou occasionnelles par des professionnels qualifiés.<br>Proposer un service à la personne spécialisé dans l'autisme  |
| Résultats attendus                               | Soulager les parents par une connaissance de la pathologie et ses conséquences ou problématiques.<br>Eviter l'errance des familles et leur isolement par une méconnaissance des ressources mises à disposition pour la prise en charge de l'autisme dans l'Yonne.   |
| Description de l'action                          | Mettre en place un relais éducatif :<br>- par des aides à domicile, des professionnels libéraux ou/et des prises en charge dans les structures pour enfants avec des personnes spécialisées et formées aux recommandations HAS.<br>- formation des aidants et des parents<br>- coordination et supervision des pratiques entre la famille, l'établissement et les professions libérales...<br>Pour le soutien aux parents : déployer les lieux de rencontres, favoriser l'accès à l'emploi des aides à domicile spécialisées. |
| Publics concernés                                | Les parents et plus généralement la fratrie qui souvent constituent l'entourage des enfants autistes.   |
| Secteur géographique                             | CCLTB   |
| Calendrier                                       | Durée du Contrat Local de Santé   |
| Porteur de l'action                              | Association Autisme et Ted89  |
| Acteurs à mobiliser                              | Respir'Bourgogne (financement ARS) - CPAM<br>EPMS du Tonnerrois - Sésame Autisme 89<br>Professionnels libéraux et sensibilisés à l'autisme  |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | Le projet vise à implanter, avec Respir'Bourgogne, 1 ETP dans l'Yonne pour la gestion administrative et la coordination des professionnels et des familles. Ce temps sera à proratiser pour le Tonnerrois.  |
| Outils et Indicateurs de suivi                   | Mise en place du service et du relais<br>Nombre de familles accompagnées  |

**D4 : Prévention en action médico-sociale précoce**

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Motivation de l'action  | <p>Le service de PMI repère des situations de vulnérabilité affectant la petite enfance pour lesquelles il est difficile d'orienter vers un lieu de soin de proximité.</p> <p>Le CAMSP Auxerre Migennes a vocation à intervenir sur toute la moitié sud du département de l'Yonne et reçoit de ce fait des enfants et leurs familles provenant du périmètre de la CCLTB.</p> <p>Il s'agit de partager une expérience dans le domaine de la prévention, afin de contribuer à une meilleure connaissance des besoins locaux, à une meilleure information, sensibilisation des familles et à une collaboration optimisée entre professionnels.</p> |
| Objectif général        | Expérimenter un projet en prévention pour des enfants de 0 à 3 ans à risques de difficultés développementales.  |
| Objectifs opérationnels | <p>Contribuer au repérage, à la sensibilisation et à l'information des familles avec enfants à risque de handicap et/ou de vulnérabilité dans leur développement.</p> <p>Améliorer les partenariats en travaillant aux collaborations effectives des professionnels.</p> <p>Contribuer à une meilleure connaissance des besoins sur le Tonnerrois en matière d'action médico-sociale précoce.</p>   |
| Résultats attendus      | <p>Repérage des besoins des enfants.</p> <p>Sensibilisation et information des parents.</p> <p>Renforcement partenarial et clinique entre professionnels de PMI et de CAMSP.</p>  |
| Description de l'action | Deux professionnels du CAMSP Auxerre Migennes, une psychomotricienne et une psychologue, interviendront sur une consultation de PMI à Tonnerre dans les locaux du Conseil départemental : elles y développeront des situations d'interactions parents/enfants par le jeu et interviendront avec ces enfants et leurs parents.   |
| Publics concernés       | <p>Les professionnels de la PMI auront repéré préalablement les enfants. Les parents seront informés et auront donné leur accord pour participer à cette expérimentation.</p> <p>Les enfants entre 0 et 3 ans qui sont en risque de retard du point de vue du développement psychomoteur.</p> <p>Chaque séance est constituée d'un groupe de six enfants au maximum.</p>  |
| Secteur géographique    | CCLTB   |
| Calendrier              | <p>- une matinée, une fois par mois, hors vacances scolaires qui consiste en une intervention sur deux heures avec enfants et parents (ou deux séances d'une heure) et une concertation avec les professionnels de la PMI durant une heure soit un total de trois heures de présence à Tonnerre.</p> <p>Prévoir une heure de préparation et une heure de CR pour chaque séance.</p>   |

|  |  |
|--|--|
|  | Prévoir deux heures de transport (AR) pour chaque séance.  |
| Porteur de l'action                              | Copilotage CAMSP Auxerre Migennes / Médecins PMI - UTS Tonnerrois  |
| Acteurs à mobiliser                              | Professionnels du CAMSP et de la PMI   |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | Action de prévention sur budget CAMSP durant la phase d'expérimentation (sept heures mobilisées par mois pour chaque professionnel).<br>L'achat de petits matériels et de jeux divers sera financé par le CAMSP ou la PMI.   |
| Indicateurs et outils de suivi                   | Nombre d'enfants dépistés.<br>Nombre d'échanges clinique réalisés entre le CAMSP et les professionnels de la PMI.<br>Nombre de compte rendu de séance/orientations et de décisions prises .<br>Réalisation de 2 bilans intermédiaires dans l'année (professionnels concernés, direction CAMSP et médecins PMI) |

**D5 : Formation des professionnels de la petite enfance sur les troubles du langage**

|  |   |
|--|---|
| Motivation de l'action                           | <p>Les professionnels de la petite enfance ne sont pas suffisamment formés sur les troubles du langage des enfants dont ils/elles ont la garde. Ils interviennent en crèche au moment où le langage commence à se développer.</p> <p>Il leur est difficile de prévoir l'évolution d'un trouble si trouble il y a. et les parents ne s'inquiètent pas encore à cet âge et comptent sur l'école pour favoriser le développement et corriger les imperfections.</p> <p>Les professionnels ont besoin d'être conseillés pour informer les parents du problème détecté.</p> <p>Les services de PMI du Conseil Départemental pratiquent des dépistages en moyenne section de maternelle (140 enfants vus sur 214 enfants de la tranche d'âge 3-4ans ont bénéficié sur le Tonnerrois d'un bilan de santé sur l'année scolaire 2014-2015).</p> <p>Les orthophonistes ne peuvent plus prendre de nouveaux patients, d'où un délai d'attente d'un an sur le Tonnerrois.</p> |
| Objectif général                                 | <p>Aider l'enfant à développer son langage avant l'entrée à l'école</p> <p>Permettre aux professionnels de dépister le plus tôt possible les troubles du langage chez le jeune enfant</p>   |
| Objectifs opérationnels                          | <p>Intervention précoce</p> <p>Dépister un éventuel trouble de l'audition</p> <p>Soutenir les parents dans leur fonction parentale</p> <p>Informers les assistant(e)s maternel(le)s du rôle qu'ils/qu'elles peuvent avoir.</p>  |
| Résultats attendus                               | <p>Meilleur dépistage des troubles du langage</p> <p>Travail de partenariat avec les familles et les partenaires</p>  |
| Description de l'action                          | <p>Dans le cadre de la formation continue, une formation pourrait être dispensée sur 2 à 3 heures</p>   |
| Publics concernés                                | <p>Professionnels de la petite enfance</p>  |
| Secteur géographique                             | <p>Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne</p>  |
| Calendrier                                       | <p>Fin 2016</p>   |
| Porteur de l'action                              | <p>Association régionale de prévention des orthophonistes</p>   |
| Acteurs à mobiliser                              | <p>Les professionnels de la petite enfance et de l'îlot Bambins de la CCLTB.</p>  |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | <p>Financement sur les fonds propres de l'URPS BFC des orthophonistes.</p>  |
| Outils et indicateurs de suivi                   | <p>Nombre de professionnels de la petite enfance de la CCLTB ayant participés.</p> <p>Répartition des professionnels de la petite enfance ayant bénéficié de la formation en fonction de leur lieu d'exercice.</p>  |

## D6 : Organiser une soirée d'information pédagogique sur les troubles du langage

|  |  |
|--|--|
| Motivation de l'action                           | <p>La thématique du trouble du langage a été évoquée lors des groupes de travail prévention et périnatalité notamment par les établissements scolaires dans le cadre de la préparation du CLS 2015-2017.</p> <p>Les services de la PMI du Conseil Départemental pratiquent des dépistages en moyenne section de maternelle (140 enfants vus sur 214 enfants de la tranche d'âge 3-4 ans ont bénéficié sur le Tonnerrois d'un bilan de santé sur l'année 2014-2015)</p> <p>Sur 140 enfants vus en 2015, 13 % présentaient un trouble du langage. En primaire, le médecin scolaire est habilité pour le faire.</p> <p>Au vu des statistiques de l'épidémiologie nationale et des éléments du réseau Pluradys : 488 enfants de 0 à 18 ans seraient potentiellement concernés sur l'ensemble - du Tonnerrois par des troubles du comportement/développement et des troubles de l'apprentissage.</p> <p>Les orthophonistes du Tonnerrois confirment les très importants troubles du langage des enfants du Tonnerrois. Pour exemple : sur une semaine type de 60 patients, le constat est que 18 enfants ont des retards de parole et de langage.</p> <p>Les orthophonistes font en grande majorité du dépistage en classe de moyenne section sur les troubles du langage et constatent un problème de prise en charge en terme de délai pour prendre en charge les enfants détectés et repérés : pour le Tonnerrois le délai moyen d'attente est d'1 an, ce qui implique un délai encore plus long pour les enfants non repérés.</p> <p>Une journée ou soirée pédagogique d'information sur les troubles du langage est alors envisagée.</p> |
| Objectif général                                 | Permettre un repérage précoce des troubles du langage.   |
| Objectifs opérationnels                          | Repérer les troubles du langage et de l'apprentissage par les parents et plus globalement par l'ensemble de la population.   |
| Résultats attendus                               | Améliorer la connaissance des troubles du langage<br>Sensibiliser le grand public à ces troubles   |
| Description de l'action                          | Réunion d'information à destination des parents sur les troubles des apprentissages (les troubles dys et de l'attention) qui sera organisée en soirée avec l'intervention d'un binôme orthophoniste/pédiatre.  |
| Publics concernés                                | Tout public  |
| Secteur géographique                             | CCLTB  |
| Calendrier                                       | 1er trimestre 2016   |
| Porteur de l'action                              | PLURADYS et - CCLTB  |
| Acteurs à mobiliser                              | Les 2 orthophonistes du territoire, Conseil Départemental, direction de laPMI  |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | ARS dans le cadre des moyens attribués dans le CPOM de Pluradys.   |
| Outils et Indicateurs de suivi                   | Nombre de participants à la soirée d'information des habitants du Pays.<br>Nombre de participants : professionnels/ familles.  |

## AXE E – SANTÉ / ENVIRONNEMENT

| AXE E – SANTÉ / ENVIRONNEMENT   |  |
|---|--|
| <b>E1 : Former et Informer les élus, habitants et secrétaires de mairie sur les problématiques liés à l'eau</b> |  |
| Motivation de l'action  | La qualité de l'eau potable est un enjeu compris par les collectivités. Malgré les actions engagées dans le contrat global et le programme de formation, la qualité de la ressource en eau et de l'eau distribuée reste une préoccupation majeure dans le Tonnerrois. Suite aux dernières élections municipales et à l'évolution de la réglementation, le besoin d'information se fait toujours ressentir. La continuité du programme est souhaitée par les élus.  |
| Objectif général  | Sensibiliser la population et les élus sur l'eau et son environnement.   |
| Objectifs opérationnels   | Organiser des sessions de formation et réunions d'information publiques.   |
| Résultats attendus  | Former entre 40-50 personnes sur l'ensemble des thèmes exploités.<br>Améliorer la connaissance de la gestion de l'eau au quotidien.  |
| Description de l'action   | Elaboration d'un programme de formation et d'information aux élus et habitants sur l'eau en étroite collaboration avec le SIRTAVA :<br><br>Formation sur le RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) en 2015 : Informer sur la qualité et la ressource en eau : une ½ journée de formation via l'observatoire pour élaborer le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'alimentation en eau potable.<br>Information sur l'eau potable en 2015 :<br>- Réunion d'information et de sensibilisation aux élus du pays et du bassin-versant de l'Armançon : présentation de certains facteurs concourant à la dégradation de la ressource en eau : nitrates et pesticides avec une présentation sur la provenance et l'existence sur le secteur et un témoignage, médicaments avec une présentation sur la démarche du traitement avant la STEP OU présentation d'un film (plusieurs possibilités encore à déterminer), témoignages bactériologique<br>Information sur les produits phytosanitaires et les produits ménagers en 2015 :<br>- Réunion publique d'information aux habitants : 4 interventions sur les sensibilisations de l'usage des produits phytosanitaires et des produits ménagers dans l'habitat et dans les jardins en soirée.<br><b>Réalisation faite en 2015 au vu de la signature CLS prévue en 2015</b> |

CLS de la CCLTB – 24 mars 2016

|  |   |
|--|---|
|  | <p>Information sur l'eau potable <u>en 2016</u> (programme prévisionnel sous réserve d'accord par les partenaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation sur le RPQS</li> <li>- Ciné débat sur les produits phytosanitaires et produits ménagers</li> <li>- autres, à déterminer.</li> </ul>   |
| Publics concernés                                | Elus et agents territoriaux chargés de la surveillance et de l'entretien espaces publiques, des réseaux d'eau potable, eaux usées ainsi que la population.  |
| Secteur géographique                             | Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA)<br>CCLTB   |
| Calendrier                                       | Durée du contrat  |
| Porteur de l'action                              | CCLTB et SMBVA  |
| Acteurs à mobiliser                              | CNFPT, observatoire national des services eau et assainissement, certaines collectivités, l'association Veille au grain, FREDON, Yonne Nature Environnement et MSA.   |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | <p><u>Formation au RPQS en 2015-2016 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ CCLTB : Mise à disposition de la salle de formation : à titre gracieux par le pays. Et invitation par mail sur périmètre pays.</li> <li>➤ SIRTAVA: Invitation par mail au périmètre bassin de l'Armançon avec un coupon-réponse dont pas de coût.</li> </ul> <p><u>Information sur l'eau potable en 2015 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ CCLTB : Invitation officielle par courrier, impression, affranchissement, enveloppes, 78 pour le pays, 70€ pour le pays à financer</li> <li>➤ SIRTAVA: Invitation officielle par courrier, impression, affranchissement, enveloppes pour 100 communes, 70€ pour le sirtava. Intervenants : gratuit. Pot de l'amitié : 50€ de fours sucrés et salés et 80€ de boissons à financer</li> <li>➤ Communes d'accueil : Mise à disposition de la salle à <i>titre gracieux</i></li> </ul> <p><u>Information sur les produits phytosanitaires et produits ménagers en 2015 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ CCLTB : coût de la salle à financer : 140€.</li> </ul> <p>Communication : affiches, flyers diffusés sur le territoire : soit 20 affiches et 100 flyers (coût et enveloppe fiche action communication)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ SIRTAVA: Pot de l'amitié : 50€ de fours sucrés et salés et 20€ de boissons à financer par l'agence de l'eau.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Communication : affiches, flyers diffusés sur le territoire : soit 20 affiches et 100 flyers financés par l'agence de l'eau.</li> </ul> |

CLS de la CCLTB – 24 mars 2016

|                                |  |
|--------------------------------|--|
|                                | <p>Ciné débat sur les produits phytosanitaires et produits ménagers : coût en cours de discussion.</p> <p><u>Financement ARS</u> : pour les actions de Santé Environnement, le SMPT dispose d'un reliquat du CLS 2012-2014 qui devra être consommé dans le cadre du CLS 2016-2017.</p> |
| Outils et indicateurs de suivi | <p>Taux de participation aux formations et aux réunions d'information des élus et des habitants du bassin de l'Armançon (SIRTAVA) et du Tonnerrois.</p> <p>Répartition des participants aux formations et aux réunions d'information.</p>  |

**E2 : « Justin peu d'Air »**

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <p>Motivation de l'action</p>  | <p>Depuis le choc pétrolier des années 1970, la politique a consisté à privilégier la limitation des pertes d'énergie. Nous passons aujourd'hui 90% de notre temps dans un espace clos (logement, lieu de travail, écoles...).</p> <p>L'une des conséquences de l'évolution du monde sur la santé est <b>l'augmentation des maladies chroniques respiratoires telles que l'asthme et les allergies respiratoires</b>. Pour rappel, plus de <b>4 millions de Français</b> souffrent d'asthme selon l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (Irdes). Ces pathologies sont accentuées par de nombreux polluants de l'environnement extérieur mais aussi intérieur. Leur augmentation et amplification sont en lien direct avec l'environnement.</p> <p>Dans le cadre du Plan National Santé Environnement 2 (PNSE2) un des axes d'orientation concerne l'information et la formation au travers de 2 mesures : action 56 : « Développer la formation en santé environnement des professionnels de santé » et action 57 « éduquer les jeunes en santé environnement ».</p> <p>En région Bourgogne, les maladies respiratoires représentent la 4ème cause de mortalité après les maladies cardiovasculaires, le cancer, et les traumatismes et empoisonnement.</p> <p>Dans la population Bourguignonne on compte 7 à 10% d'enfants asthmatiques et 20 à 30% d'allergiques). Source : observatoire sanitaire et social septembre 2008</p> <p>En 2005, plus de 55 000 personnes consommant des médicaments antihistaminiques ont été recensées en Bourgogne, parmi eux les enfants de moins de 5 ans sont particulièrement nombreux (12,8% pour les garçons et 7,9% pour les filles).</p> |
| <p>Objectif général</p>        | <p>Sensibiliser les professionnels de la petite enfance, les enfants et leurs familles à un environnement sain.</p>  |
| <p>Objectifs opérationnels</p> | <p>Mettre en place des animations Justin Peu d'Air<br/>(à titre indicatif : 4 à 6 animations sur la durée du CLS)</p>  |
| <p>Résultats attendus</p>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire prendre conscience de l'importance de la qualité de l'air intérieur et de son impact sur la santé (allergènes sources de pollution) en apportant les connaissances sur l'environnement qui permettent de faire des choix en termes d'aménagement du logement et d'activités à l'intérieur.</li> <li>- Permettre au public cible d'acquérir de nouvelles connaissances à partir de leurs représentations sur le sujet</li> <li>- Favoriser l'adoption de nouvelles habitudes plus favorables à la qualité de l'air du logement et à la santé</li> <li>- Susciter et renforcer l'intérêt pour le sujet</li> </ul>   |
| <p>Description de l'action</p> | <p>A partir d'un plateau de jeu représentant les différentes pièces de la</p>  |

|  |  |
|--|--|
|  | <p>maison, le thème de la santé environnementale est abordé.</p> <p>Justin peu d'air est composé d'1 plateau permettant de reconstituer un logement neutre composé de 7 pièces : cuisine, salon, salle de bain, chambre enfant, chambre adulte, garage, couloir, jardin.</p> <p>Le jardinet et la rue, représentés permettent de faire référence aux pollens et polluants extérieurs qui peuvent avoir des conséquences sur l'air intérieur.</p> <p>Pour <b>chaque pièce</b> une série d'accessoires et de mobiliers permet d'aborder les sources de pollution et d'allergènes liées à l'aménagement et la décoration ou ce qu'on appellera l'ambiance (parfums d'ambiance, température...).</p> <p>L'animation dure 1h30 à 2h00 et permet d'aborder les axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expliquer aux participants ce que sont les polluants d'intérieur et les allergènes</li> <li>- Leur proposer d'aider la famille de Justin à trouver les solutions pour améliorer la qualité de l'air de leur logement</li> <li>- Faire repérer les sources par pièce ou par type de polluants et en discuter</li> <li>- Mettre en place les moyens de limiter l'exposition</li> <li>- Demander à chacun ce qu'il a retenu et ce qu'il pourrait faire pour améliorer la qualité de l'air de son intérieur.</li> </ul> <p>Un focus particulier peut être fait sur le monoxyde de carbone.</p> <p>L'exposition « Toxiques au logis », également développée par la Mutualité Française Bourgogne, pourra appuyer en amont ou en aval cette animation.</p> |
| Publics concernés                                | Professionnels de la petite enfance, enfants et leurs familles   |
| Secteur géographique                             | CCLTB  |
| Calendrier                                       | Sur la durée du contrat  |
| Porteur de l'action                              | Mutualité Française Bourgogne  |
| Acteurs à mobiliser                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- CCLTB</li> <li>- Relais Assistantes Maternelles (RAM)</li> <li>- Structures d'accueil Enfance (crèche, halte-garderie, accueils de loisirs)</li> <li>- Centre social</li> <li>- DSDEN</li> <li>- Service de Conseil Médical en Environnement Intérieur</li> <li>- Municipalités</li> <li>- Professionnels de santé</li> </ul>   |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | ARS : financements intégrés dans la convention de la MFB.  |
| Outils et Indicateurs de suivi                   | Taux de participation à l'animation par type de structure.   |

**E3 : Atelier Vie Saine**

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <p>Motivation de l'action</p>  | <p>La population Française est de plus en plus soucieuse de l'environnement qui l'entoure et notamment de l'impact sur sa santé. De plus, le monde scientifique présente de plus en plus d'effets nocifs liés à des polluants biologiques, physiques ou chimiques.</p> <p>Si l'estimation de la part de maladies liées aux facteurs environnementaux fait encore débat, la nécessité de diminuer les pollutions génère un consensus (Académie Nationale de Médecine, 2000).</p> <p>Il est aujourd'hui clair que la qualité des environnements est un facteur déterminant de la santé et du développement de pathologies. Ainsi, les activités et comportements humains influencent directement ou indirectement notre santé. Malgré les nombreuses avancées dans le domaine sanitaire, les maladies infectieuses transmissibles laissent aujourd'hui place dans nos pays développés, à de véritables épidémies de maladies chroniques non transmissibles.</p> <p>La nature des dangers et des expositions a changé ; nos comportements doivent alors s'adapter.</p> |
| <p>Objectif général</p>        | <p>Sensibiliser, informer le public sur l'impact de l'environnement sur la santé et la vie quotidienne</p>  |
| <p>Objectifs opérationnels</p> | <p>Mettre en place des Ateliers Vie Saine sur la durée du contrat</p>   |
| <p>Résultats attendus</p>      | <p>Permettre aux participants de faire évoluer leurs représentations sur le thème santé environnement</p> <p>Permettre de se repérer dans l'étiquetage de produits d'utilisation courante</p> <p>Permettre de connaître quelques produits de substitution sains</p> <p>Permettre de prendre du recul sur leurs habitudes et comportements au quotidien.</p>   |
| <p>Description de l'action</p> | <p>La Mutualité Française Bourgogne a souhaité développer une action sur le thème de la santé environnementale. Un atelier d'une durée de 2h destiné à l'ensemble de la population sera animé par une responsable prévention ainsi qu'une Conseillère Médicale en Environnement Intérieur et prendra la forme d'échanges interactifs.</p> <p>L'animation sera découpée en différentes parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partie 1 : 5 minutes : présentation du service prévention, rappel des objectifs de l'atelier</li> <li>- Partie 2 : 45 minutes : à partir d'images, d'objets ou de phrases les participants s'expriment et font évoluer leurs représentations sur des idées reçues ou pratiques quotidiennes.</li> <li>- Partie 3 : fabrication de produits (nettoyant multi-usage, adoucissant) que le participant emportera</li> <li>- Partie 4 : réflexion sur la notion de comportement et de son évolution dans une démarche de promotion de la santé</li> <li>- Partie 5 : évaluation</li> </ul>                                  |

|  |  |
|--|--|
|  | <p>Par conséquent, conseils et astuces pour vivre plus sainement à peu de frais : lecture d'étiquettes de produits courants de l'alimentation, des produits ménagers et de la toilette, information sur les dangers de certaines substances et présentation de produits de substitutions sains du commerce ou à fabriquer soi-même.</p> <p>L'exposition « Toxiques au logis », également développée par la Mutualité Française Bourgogne, pourra appuyer en amont ou en aval cette action.</p> |
| Publics concernés                                | Adultes et jeunes adultes  |
| Secteur géographique                             | CCLTB  |
| Calendrier                                       | Sur la durée du contrat<br>(à titre indicatif : de 4 à 6 ateliers)   |
| Porteur de l'action                              | Mutualité Française Bourgogne  |
| Acteurs à mobiliser                              | <p>CCLTB</p> <p>Centre social</p> <p>Relais Assistantes Maternelles</p> <p>Structures d'accueil Enfance (crèche, halte-garderie, centre de loisirs)</p> <p>Service de Conseil Médical en Environnement Intérieur</p> <p>Municipalités</p> <p>Mutuelles</p> <p>Professionnels de santé</p>  |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | ARS : financements intégrés dans la convention de la MFB.  |
| Outils et Indicateurs de suivi                   | <p>Nombre de participants aux ateliers mis en place par la MFB /nombre d'invitations</p> <p>Evolution du nombre de participants sur plusieurs années</p>   |

**E 4 : Mener une action de prévention sur les intoxications au monoxyde de carbone.**

|  |  |
|--|--|
| Motivation de l'action                           | Le Tonnerrois, et plus particulièrement la ville de Tonnerre, se caractérise par la présence d'un habitat vétuste.<br>Avec une centaine de décès en moyenne par an, le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France. Entre le 1er septembre 2013 et le 31 mars 2014, 1 028 épisodes d'intoxication domestique au CO survenus par accident et impliquant 3 050 personnes, ont été signalés au système de surveillance de l'Institut de veille sanitaire (InVS) en France. |
| Objectif général                                 | Informier et sensibiliser les intervenants au domicile des familles sur le risque d'intoxication au monoxyde de carbone.   |
| Objectifs opérationnels                          | Organiser une demi-journée de sensibilisation à destination des intervenants au domicile des familles.   |
| Résultats attendus                               | Meilleure information des intervenants au domicile pour le repérage des situations à risque.   |
| Description de l'action                          | Intervention de techniciens de l'ARS (présentation sous forme de power point, affiches, dépliants, ...)<br>Type d'action à déterminer avec représentant de l'ARS.  |
| Publics concernés                                | Conseil Départemental (assistantes sociales ou autre personne intervenant au domicile), mairies (CCAS, services techniques habitat), associations d'aide à domicile, UDAF, CAF, mutuelles, tout organisme public ou privé intervenant au domicile.   |
| Secteur géographique                             | CCLTB  |
| Calendrier                                       | Septembre/octobre 2016   |
| Porteur de l'action                              | CCLTB  |
| Acteurs à mobiliser                              | ARS, Conseil Départemental, mairies, associations d'aide à domicile, UDAF, CAF, mutuelles.   |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | A titre indicatif : Location de la salle 140 €<br>Pas de financement ARS.  |
| Outils et Indicateurs de suivi                   | Nombre d'acteurs engagés<br>Nombre de participants   |

**E5 : Promouvoir la qualité de l'eau dans le Tonnerrois**

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Motivation de l'action  | L'eau potable est arrivée à Gland il y aura 50 ans. Afin de fêter cet anniversaire, la collectivité a proposé à un comité de pilotage d'organiser une semaine de sensibilisation de la population du Tonnerrois et des scolaires sur le cycle de l'eau. En effet, ils ont pu remarquer une méconnaissance des dispositifs de traitement de l'eau avant et après utilisation.  |
| Objectif général        | Fêter le cinquantenaire de l'installation de l'eau courante dans les foyers glandinois.<br>Sensibiliser les diverses générations à la valeur et la fragilité de cette ressource essentielle à la vie qu'est l'eau potable.<br>Informers les visiteurs des besoins, des traitements et de la distribution de l'eau potable et ses traitements après utilisation (visite de stations d'épuration...).   |
| Objectifs opérationnels | Sensibiliser à la valeur de l'eau via une semaine de manifestations.  |
| Résultats attendus      | Meilleure information et connaissance du public et en particulier des scolaires   |
| Description de l'action | Manifestation festive, artistique, pédagogique et ludique pour célébrer cet évènement qu'est l'arrivée de l'eau courante dans le village.<br>Information du public sous forme de panneaux, de maquettes, d'exposition de matériels et de jeux<br>Découverte du réseau de distribution sous forme de circuit pédestre, cycliste (VTT)<br>Exposition d'œuvres (peintures, sculptures, autres) d'artistes locaux de préférence sur le thème de l'eau.<br>Rappeler aux générations des moins de cinquante ans ce qu'était la vie avant cette évolution de la société<br>Souligner l'utilité et la valeur de ce bien si commun, si précieux et essentiel pour la santé humaine et publique et pourtant si souvent malmené. |
| Publics concernés       | Les habitants de Gland<br>Les habitants des localités environnantes et du département et des départements limitrophes (21, 10) voire plus lointaines (Parisiens)<br>Les enfants de toutes les écoles du secteur.  |
| Secteur géographique    | Gland et toutes les communes environnantes, le Tonnerrois.  |
| Calendrier              | Inauguration le 03 juin 2017<br>Maintien de l'exposition durant au moins deux semaines, suivant les demandes de visites et les possibilités de disposer de bénévoles pour encadrer.   |
| Porteur de l'action     | Association « l'eau de là » de Gland  |

|  |   |
|--|---|
| Acteurs à mobiliser                              | Communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne - « SMBVA », Agence Régionale de Santé, Agence de l'Eau Seine Normandie, Chambre d'Agriculture, FDSEA, Confédération Paysanne, 110 Bourgogne, SOUFFLET Agriculture, APPMA d'Argenteuil, ONEMA, Conseil Départemental, SIT (Tonnerre), Mairies de Gland-Pimelles-Ancy le Libre-Stigny-Cruzy le Châtel-Chassignelles, ADEME, Office du Tourisme, Education Nationale, Syndicat d'Alimentation en Eau Potable Gland-Pimelles |
| Moyens engagés par le porteur et les partenaires | Des financements sont à rechercher auprès des partenaires hors ARS.<br>Déplacements des scolaires, navettes : à voir avec le Conseil Départemental ou l'Education Nationale<br>Participation des scolaires à la réalisation de l'exposition en accord avec les services de l'Education Nationale.   |
| Outils et Indicateurs de suivi                   | Nombre de partenaires engagés<br>Nombre de participants<br>Nombre d'actions menées et typologie des actions.  |